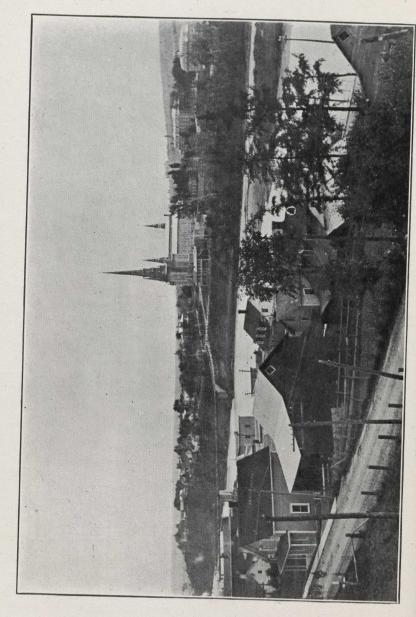
# P. ANGERS LES SEIGNEURS ET PREMIERS CENSITAIRES DE ST-GEORGES-BEAUCE ET LA FAMILLE POZER Beauceville L'Eclaireur Limitée 1927



Tous droits réservés. 1927



Eglise, Couvent et Collège de St-Georges, Beauce,

### AVANT-PROPOS

Amateur d'histoire régionale, j'ai employé mes <sup>loisirs</sup> depuis quelques années à lire et à feuilleter tous les documents qui me sont tombés sous la main, pour en recueillir les mênus faits qui composent une partie du passé de la région beauceronne.

Les pages qui suivent sont le fruit d'une partie

de ces recherches.

De toutes les paroisses de la Beauce, celle de St-Georges est la plus intéressante au point de vue de la diversité de races et de religions de ses premiers

seigneurs et de ses premiers colons.

Tout d'abord, moitié de cette paroisse a été concédée en scigneurie, en 1736, à Madame Marie-Thérèse de la Lande Gayon, veuve de Aubert de la Chesnaye, qui appartenait à une des plus nobles familles de la Nouvelle-France. L'autre moitié a été également concédée en 1736, à Nicolas-Gabriel Aubin de L'Isle, l'un des officiers supérieurs de l'administration publique du Roi de France à Québec.

Ces deux seigneuries, situées à soixante milles au sud-est de Québec, sont en 1927 desservies par deux grandes voies de communication: le chemin de fer Quebec Central Ry'' et la route régionale ''(Lévis-

Jackman),,

Il n'en était-pas de même autrefois, car le chemin depuis la Famine jusqu'à Québec, même en 1875, était impraticable; excepté l'hiver, il était rempli de fondrières, de troncs d'arbres, de racines ou de cailloux, le plus souvent noyés dans la boue. Il n'est donc pas étonnant que les anciens Beaucerons et leurs petits-fils furent appelés "jarrets-noirs", en arrivant au terme de leur voyage, puisqu'ils étaient couverts de boue jusqu'à la ceinture.

Le régime français disparu, aussitôt nous voyons les grandes seigneuries perdre leur valeur et être

morcelées.

Un an après la cession du pays à l'Angleterre, deux braves et courageux habitants de St-François, Charles Doyon et Jean Rodrigue devinrent seigneurs dans St-Georges, chacun de territoire assez étendu pour être érigé en fief. Malgré leurs efforts, accablés sous le poids des obligations qu'entraînait autrefois le titre de seigneur, et aussi parce qu'ils n'avaient pas assez d'influence pour attirer des colons dans leurs petites seigneuries, l'un, Jean Rodrique, céda de bon gré ses droits seigneuriaux à l'honorable J.-G.-C. de Léry; et l'autre, Charles Doyon, fut dans la pénible nécessité de ne pouvoir développer sa propriété que le shérif vendit à Jonathan Eckart, un Anglais, de Québec.

En 1783, les deux seigneuries Aubert Gallion et Aubin de L'Isle appartiennent à des Anglais, excepté une partie, le fief Ste-Barbe, de 75 arpents sur deux lieues, qui passe aux mains d'un Canadien, l'hono-

rable de Léry.

Le lecteur constatera dans les pages suivantes que ces deux seigneuries, qui couvraient un territoire de deux lieues sur quatre, ne valaient que \$265.60 le 31 juillet 1782, si on se base sur le prix (\$16.60) payé par l'honorable de Léry, à cette date, pour 21 arpents de front sur 2 lieues, c'est-à-dire pour un selzième des deux seigneuries.

A peine cent cinquante ans se sont écoulés de puis cette époque, et, le 31 décembre 1925, l'évaluation municipale de St-Georges, qui ne couvre qu'une partie des deux seigneuries, était de \$1,880,790 et sa population à la même date de 4,790 âmes. En 1782, il n'y avait peut-être pas un seul lot concédé et p**c**x plus de trois ou quatre familles résidaient dans le. deux seigneuries.

Comment expliquer cet immense développement inauguré après la résidence dans la séigneurie Aubert-Gallion du seigneur William Pozer, si ce n'est au régime seigneuriál canadien qui n'avait rien en lui-même du servage du régime féodal européen. Ce dernier rendait le censitaire quasi esclave de son seigneur, tandis que le censitaire du Canada était

traité en homme libre, propriétaire de sa terre et de

ses biens, dont il pouvait disposer comme bon lui semblait.

L'histoire seigneuriale des débuts de St-Georges démontre que les Eckart, Skene et Grant étaient propriétaires dans St-Georges, non dans un but de colonisation mais en vue de spéculation seulement,

car ils n'y eurent ni moulin, ni résidence.

Après eux, vint à Saint-Georges Jean Georges Pfotzer, l'auteur de la famille Pozer au Canada, arrivé à Québec en 1785, où il se créa en peu de temps une grande fortune, grâce à ses talents et à ses activités. Type original et d'habitudes plutôt excentriques, il désira devenir seigneur, titre que les marchands de Québec enviaient beaucoup autrefois. Devenu propriétaire des seigneuries Aubert-Gallion et St-Etienne, en homme pratique, il voulut en retirer des revenus. Après son échec de colonisation allemande, il adopta le véritable régime seigneurial en attirant des Canadiens dans ses seigneuries.

Tout d'abord, il se fit construire un manoir à St-Georges, y construisit un moulin à farine, et y ins-

talla un de ses fils, William Pozer.

Ce fut le premier membre, à résider à St-Georges, de cette importante famille qui, en plus d'une circonstance, a illustré la paroisse de St-Georges surtout au Parlement, et sur les champs de bataille de la grande guerre, où plusieurs de ses descendants se sont

conduits en héros.

Il me semble que les habitants de St-Georges liront avec intérêt l'histoire de la famille Pozer, qui a mérité l'estime et l'affection de ses censitaires, pendant plus d'un siècle. Ils y verront sans doute aussi avec plaisir les noms de leurs ancêtres parmi ceux des premiers colons, laborieux et courageux créateurs des beaux patrimoines qui font actuellement leur bonheur et leur prospérité.

Une des figures mises en relief dans cet ouvrage est l'honorable C. H. Pozer, qui fut le premier libéral élu dans la Beauce et dont les élections furent excessivement orageuses, au milieu de la population beauceronne, si avide de luttes politiques, municipales,

scolairés et judiciaires.

Peu d'endroits au Canada offrent un plus bel exemple de bonne entente que la région de la Beauce, et surtout la paroisse de St-Georges. Quoique la très grande majorité y ait toujours été canadienne-francaise, ses représentants au Parlement ont été pendant de nombreuses années, protestants et d'origine étranaère :

Ďunbar Ross, avocat de Québec, fut député du comté de Beauce, de 1854 à 1861, et le sénateur Pozer,

de 1867 à 1876.

Sur la liste des maires de cette paroisse, on lit les noms de E. Munkel, M. D., William M. Pozer, David G. Pozer, John A. Pozer, M. David G. Pozer a même été préfet du conseil municipal du comté de Beauce, essentiellement peuplé par des Canadiens-Français.

Je serais bien récompensé de mes heures employées à feuilleter vieux bouquins et vieilles paperasses, si les miettes historiques, réunies en ce volume, pouvaient un jour contribuer à éclaircir quelques points encore obscurs de l'histoire de la province de Québec, ou à être utiles au futur auteur de celle de la région de la Beauce, qui a été colonisée et développée, grâce au dévouement de ses premiers missionnaires, à l'énergie et aux labeurs de ses colons et à l'influence bienfaisante de ses seigneurs.

C'est aussi avec une vive reconnaissance que j'offre mes sincères remerciements à M. P.-G. Roy, le savant archiviste de Québec, à M. Aegidius Fauteux, l'érudit conservateur de la bibliothèque de St-Sulpice à Montréal, et à M. William John Pozer, de Winnipeg, qui m'ont aidé avec la plus grande bien-

veillance dans mes recherches.

J'aime aussi à dire que j'ai puisé un grand nombre de précieux renseignements dans l'"Histoire de la seigneurie de Lauzon'' par le plus grand historien régional du Canada, feu Joseph-Edmond Roy.

### P. ANGERS

### PREMIERE PARTIE

SEIGNEURIE D'AUBERT GALLION ET SES PREMIERS SEIGNEURS ET CENSITAIRES



### PREMIERE PARTIE

La seigneurie d'Aubert-Gallion et ses premiers seigneurs et colons

### SEIGNEURIE AUBERT-GALLION

Cette seigneurie dont le nom devrait être Aubert de la Lande Gayon, du nom de Marie-Thérèse de la Lande Gayon, veuve de François Aubert de la Chesnaye, à qui elle avait été concédée le 24 septembre 1736 par Charles, marquis de Beauharnois, gouverneur, et Gilles Hocquart, intendant de la Nouvelle-

France, était décrite comme suit :

"Un terrain de deux lieues de front sur deux lieues de profondeur du costé du sud-ouest de la rivière du Sault de la Chaudière, avec les isles et islots qui sont dans ladite rivière dans l'espace des deux lieues en remontant la d. rivière du costé du sudouest à commencer à la fin d'autres trois lieues concédées au s. Fleury de la Gorgendière et finir aux terres non concédées, le tout à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, droit de chasse, pesche et traitte avec les sauvages tant audevant qu'au dedans du d. terrain..."

La paroisse de St-Georges de Beauce a tout d'abord été formée de cette seigneurie, Aubert-Gallion, et de celle d'Aubin de L'Isle, séparées que par la rivière Chaudière, qui traverse cette paroisse dans toute sa longueur. Aubert-Gallion étant à l'ouest

de cette rivière, et Aubin de L'Isle à l'est.

# LES SEIGNEURS D'AUBERT-GALLION

1ère seigneuresse, Marie-Thérèse de la Lande Gayon.

François Aubert de la Chesnaye était fils de Charles Aubert de la Chesnaye et de Marie-Louise Juchereau de La Ferté, dont le mariage eut lieu à Québec, en 1668

Ces deux familles de la Chesnave et Juchereau (Duchesnay) ont eu une grande importance sur les destinées de la Nouvelle-France et du Canada.

Joseph Aubert de Gaspé, auteur des "Anciens Canadiens'', était un descendant de ce Charles Aubert

de la Chesnave.

Ce François Aubert de la Chesnaye, le fils de Marie-Louise Juchereau, sieur du Maur, épousa en premières noces, le 12 avril 1695, Anne-Ursule, fille de Pierre Denys, sieur de la Ronde, et de Catherine Leneuf de la Vallières, et en secondes noces, le 12 octobre 1711, Marie-Thérèse, fille de Pierre de la Lande Gayon qui, devenue veuve, obtint la concession de la seigneurie appelée tout d'abord Aubert-Gayon, et plus tard Aubert-Gallion. C'est donc Marie-Thérèse de la Lande Gayon qui fut la première seigneuresse d'Aubert-Gallion.

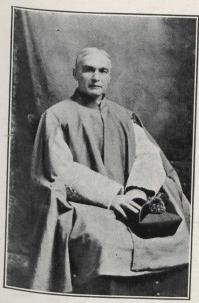
2èmes seigneuresses: Madame Marie-Anne-Josephte de l'Estringant de St-Martin, veuve de Ignace-François-Gabriel Aubert de la Chesnaye, et sa fille, Madame Charlotte-Marie-Anne-Joseph Aubert de la Chesnaye, épouse du marquis François-Luc d'Albergatti-Vezza, le défenseur du fort Jacques-Cartier en 1760.

M. Ignace-F.-G. Aubert de la Chesnaye était un enfant du premier mariage, du mari de la première seigneuresse d'Aubert-Gallion. Cette dernière paraît avoir légué sa seigneurie à la veuve du fils de son mari et à la petite-fille de celui-ci.

Madame Ignace Aubert de la Chesnaye et sa fille vendirent la seigneurie Aubert-Gallion en 1768,

à William Grant, de Québec.

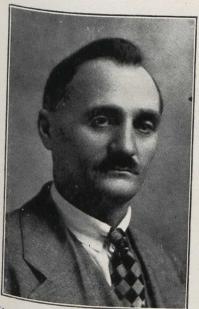
3ème seigneur: William Grant. William Grant fut le troisième seigneur d'Au-



Mgr H. Fortier, Curé de St-Georges, Beauce.



Edouard Lacroix, Industriel et Membre du Parlement du Canada.



Bélonie Poulin, Industriel et Maire de la paroisse de St-Georges, Beauce.



Remi Bolduc, C. R. Maire du village de St-Georges, Beauce.

bert-Gallion. Il était un de ces Anglais de la première époque de la domination anglaise, dont l'ambition était de devenir grand propriétaire au Canada. Ainsi qu'Henry Caldwell, il ne se fit aucun scrupule de s'approprier les deniers du public, qu'il recevait en sa qualité de député receveur général, pour acquérir grand nombre de propriétés et seigneuries.

Le 18 septembre 1765, il achète de François-Joseph de Vienne la propriété que l'on a l'habitude

d'appeler le Château Bigot, à Charlesbourg.

En 1768, il devient seigneur d'Aubert-Gallion. En 1770, il épouse, devant le ministre anglican de "Christ Church", à Montréal, Marie-Anne-Fleury Deschambault, veuve du troisième baron de Longueuil.

La même année, Madeleine Hiché, femme d'Ignace Perthuis, lui vend la seigneurie St-Roch de Québec. (Archives C. 1884, p. 26).

En 1775, il est en difficulté avec la famille Charly S. Anges. (Seigneurie de Lauzon, vo. II, pp. 400,

402).

En 1777, ou environ, Sir Thomas Mills, receveur général du Canada, le choisit pour son député, et il occupe ce poste jusqu'en 1784. C'est en ce moment que le gouverneur Haldimand veut lui faire rendre compte des argents perçus pour la Couronne, et comme il prétend ne relever que du gouvernement de Londres, il refuse de se rendre à la demande du gouverneur du Canada. Ce dernier lui enlève sa charge et le remplace par le célèbre Henry Caldwell, nomination qui fut plus tard annulée par Londres. (Seign. de Lauzon, vol. III, pp. 113 et suiv. et p. 266).

En 1792, il fut élu député de la Haute-Ville de Québec, au premier Parlement du Bas-Canada, et siégea jusqu'à la fin du 2ème Parlement, en 1800.

Il est mort dans le cours de 1807; sa veuve, la baronne douairière de Longueuil, lui survécut une dizaine d'années et mourut en 1818.

W. Grant était l'oncle du cap. David Alexandre Grant, qui épousa sa belle-fille, la baronne de Longueuil.

Dans la "Gazette de Québec" du 12 novembre

1807 parut une annonce de plusieurs colonnes relative à la vente forcée des propriétés de William Grant. La liste de ces propriétés, qui est fort longue et intéressante, comprend naturellement la seigneurie Aubert-Gallion.

C'est à cette vente judiciaire que Jean Georges Pfotzer se porta acquéreur de cette seigneurie Aubert-Gallion

M. Grant, en 1799, avait fait diviser les deux premiers rangs d'Aubert-Gallion en terres de trois arpents sur quarante. Chaque rang contenait cinquanteneuf lots, dont quelques-uns n'avaient qu'un arpent, un arpent et demi ou quatre de front. La série des numéros commençait à la ligne divisant les seigneuries Aubert-Gallion et Rigaud-Vaudreuil.

Cette division fut faite par l'arpenteur Frs Legendre, suivant un plan qu'il en a fait dans le courant des mois de juillet et août 1799. Ce plan est déposé avec le greffe de M. F. Legendre, au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure, au Palais de Justice

des Trois-Rivières.

La course des lignes latérales des terres est S. 57 W.

Le nombre des censitaires à cette époque n'était que de onze, tous fils de cultivateurs de St-François, à l'exception peut-être de Jean Gousse.

Voici leurs noms et le numéro de chacun des lots qu'ils occupaient; ces noms et le numéro des lots sont

inscrits sur ce plan:

No. 1 Term T			
No 1 Jean Jacques	-3	arpents	sur 40
4 Alexis Maurin (Morin)	-3	"	" 40
3 Louis Thibodeau	4	,,	" 40
4 François Maheux	3	"	" 40
7 Louis Poulin	3	,,	" 40"
8 Jos. Poulin	4	,,	" 40
20 Jos. Thibodeau	3	,,	" 40"
21 B. Véhaux (Veuilleux)	3	,,	" 40
23 Jean Gousse	3	"	" 40
24 Joseph Rodrigue	3	,,	". 40
25 Joseph Thibodeau	3	"	" 40
28 Le Domaine			

Sur le lot 8 est tracé un ruisseau avec le titre "Ruisseau à Darville", et sur le lot 20, est indiqué un cours d'eau sous le nom de "Rivière Jean Gagnon", aujourd'hui cette rivière est appelée "Rivière Pozer".

Ce plan mentionne aussi la "Rivière du Loup"

et la "Rivière à Famine".

En 1802, le procès-verbal dressé par Jean-Thomas Taschereau, l'aïeul de l'hon. Alex. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, nous démontre qu'il n'y avait encore que 22 censitaires dans la seigneurie de M. Grant.

Voici les noms de ces nouveaux arrivés:

René Labbé, Pierre Bolduc, François Fortin, Michel Boucher, Jean Cliche, Charles Pépin, J. B. Bariau, Charles Toulouse, Louis et François Thibodeau.

Les Thibodeau, Morin, Bariau et Toulouse

étaient d'origine acadienne.

Quelques années plus tard: Prisque Champagne, Joseph Dutil, Edouard Bégin, Pierre Lessard habitent les premières terres du 1er rang d'Aubert Gallion, les plus rapprochées de St-François.

Nul doute que le nombre des censitaires n'avait guère augmenté dans Aubert-Gallion en 1808, lorsque cette seigneurie devint la propriété de M. Pozer.

4ème seigneur: Jean Georges Pfotzer.

Le quatrième seigneur peut donc être considéré comme le fondateur de la paroisse de St-Georges, car dès 1830 il y construisit un manoir et un moulin à farine vers 1818. Depuis, un ou plusieurs de ses descendants ont toujours résidé dans la seigneurie. En 1927, M. Georges Kennett Pozer, fils de Georges Alford Pozer, réside à St-Georges.

Depuis 1808, la seigneurie Aubert-Gallion a toujours fait partie du patrimoine de la famille Pozer, et ce n'est qu'en 1917 qu'une partie des rentes constituées, représentant les rentes seigneuriales, a été vendue à M. Joseph Gagnon, marchand, de St-Georges, par MM. G.-S. Théberge, notaire, et Robert Lawryson, exécuteurs testamentaires de feu Madame William M. Pozer. L'autre partie de ces rentes est

encore la propriété de la famille Pozer.

Par la biographie de la famille Pozer, qui suit. on pourra constater que les Canadiens-français de St-Georges de la Beauce, comme ceux des autres parties de la province de Québec, ont été tolérants et conciliants envers les étrangers à leur nationalité, et que la bonne entente entre Canadiens. Allemands et Ànglais a toujours régné dans la vallée de la Chaudière

La famille Pozer a eu une grande et bienfaisante influence dans la paroisse de St-Georges, et plusieurs de ses membres y ont occupé des charges publiques. Le plus important, l'hon. C. H. Pozer, représenta la Beauce à Ottawa et à Québec, et il était sénateur lors de son décès, en 1884, pour la division Lauzon. dont fait partie la Beauce.

La famille Pozer s'est aussi distinguée pendant la dernière guerre. Six de ses membres y ont pris part avec l'armée canadienne, qui s'est couverte de gloire et d'honneur pendant cette terrible lutte mon-

diale.

Cinq d'entre eux ont été au front, l'un d'eux est mort victime des gaz asphyxiants, et tous les autres portent des cicatrices des blessures reçues sur les champs de bataille.

Tandis que l'un d'eux, M. Charles Henry Pozer, était au front, son épouse, Madame Kitty Steele Barrett, femme courageuse et digne d'admiration,

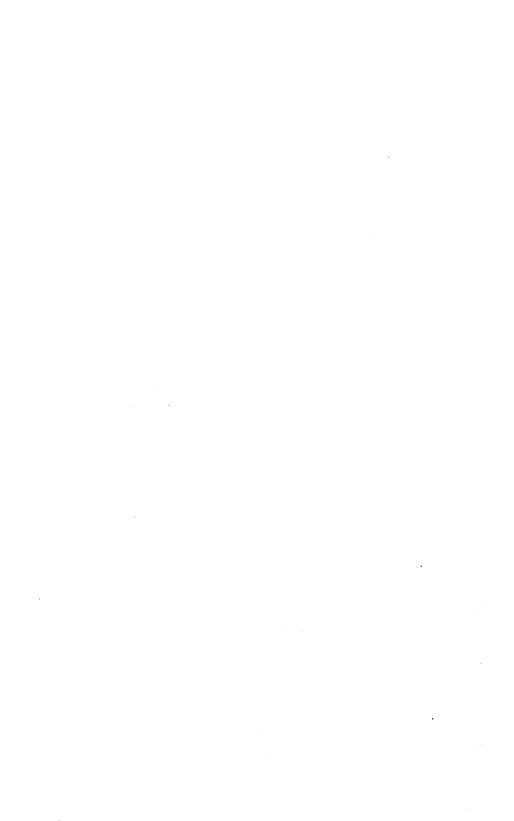
conduisait une ambulance en Angleterre.

Comme les membres de la famille Pozer qui se sont ainsi sacrifiés pour la grande cause de l'humanité méritent la reconnaissance de tout sujet britannique, nous inscrivons ici spécialement leurs noms:

William Ivan Pozer, fils de Georges Alford Pozer, décédé; Charles Henry Pozer, fils de John Adolphus Pozer, blessé; Madame Kitty Steele Barrett, épouse de ce dernier, William Secord Pozer et Richard Bruce Pozer, tous deux fils de William John Pozer, blessés; et Donald Ross, fils de R. J. Ross et de Madame Edith Henrietta Pozer, blessé.

# DEUXIEME PARTIE

LA FAMILLE POZER



### JEAN GEORGES PFOTZER

# Fondateur de la famille Pozer au Canada

Jean Georges Pfotzer, fils de Georges Pfotzer et de Brigitte Walter, est né le 21 novembre 1752, à Willstaett, Grand Duché de Bade, Allemagne (1).

Il vint en Angleterre en 1773, d'où il émigra à Philadelphie, et bientôt après il s'établit à Schoarie, à cette époque le "Far West" de l'Etat de New-York. Il demeura à cet endroit jusqu'en 1775, où, comme loyaliste convaincu, il refusa de prêter le serment d'allégeance au comité révolutionnaire. Craignant d'être arrêté, il s'esquiva de Schoarie et alla se réfugier à New-York, alors au pouvoir de l'armée anglaise.

Là, il s'engagea dans le commerce qu'il continua avec succès jusqu'à la reconnaissance par le gouvernement anglais de l'indépendance des Etats-Unis.

Son établissement était sur la "Maiden Lane",

à New-York.

Aussitôt la paix rétablie, il passa en Angleterre et se rendit en Allemagne pour recueillir un héritage.

Revenu à Londres, il acheta un lot de marchandises qu'il importa à Québec, où il se fixa définitivement en 1785 avec sa famille.

Le ministère évangélique,

<sup>(1)</sup> Extrait du livre de naissance et de baptême de la commune évangélique à Willstactt.—Le vngt-un (21) novembre mil sept cent cinquante-deux (1752) l'avant-midi, à onze (11) hures, est né un fils de George Pfotzer du citoyen d'ici, de son épouse Brigitte née Walter, qui est baptisé le vingt-deux et nommé Jean Georges. Les témoins et parrains rains étoient: Michel Lchad, garçon et cordier, Frédéric Hoetzel fils, citoven citoyen et maître tailleur, et Christine, épouse de Jaque Huck père.

<sup>(</sup>Suivent les noms et les paraffes du père et des témoins). Pour l'intégrité et fidélité de l'extrait et de la traduction, Willstaett, le 18 du mois de May 1851.

Le nom du pasteur qui a fait l'inscription est Koenig, qui n'est signé (Signé) DIETIEGSMANN qu'à la fin de l'année.

A son arrivée dans cette ville, il ouvrit un magasin sur la rue St-Jean, près de la maison où il décéda et qu'il occupait lors de son décès depuis 1792.

M. Pfotzer épousa, le 11 janvier 1776, à Albany, Mlle Magdalene Sneider. Lorsqu'il arriva au Canada, il avait trois enfants: Jacob, né à Schoarie en



John Georges Pfotzer

1777, Georges, né à New-York en 1780, et Elizabeth, née à Londres en 1782. (Quebec Mercury, 17 juin 1848).

La "Gazette de Québec" du même jour dit qu'après le grand incendie qui détruisit le faubourg St-Roch, à Québec, le 28 mai 1845, M. Pozer donna un bel exemple de sa libéralité et de sa générosité en faisant remise à tous ses locataires, et ceux-ci étaient nombreux, des arrérages de rentes ou de loyers qu'ils lui devaient. Ces arrérages s'élevaient à un fort montant, car dans certains cas ils couvraient sept ou huit années.

Comme loyaliste, il fut au service de l'armée anglaise, à Québec où il fonda sa maison de commerce qui devint la seconde en importance, non seulement à Québec, mais dans toute la province. Dans les années qui suivirent et surtout pendant la guerre de 1812, il fit des affaires considérables. Courtier et financier du gouvernement, fournisseur de l'armée, faisant le commerce avec le célèbre Jacob Astor, échangeant les lettres de créances pour de forts montants avec un escompte payant, il amassa une grande fortune. Il se porta acquéreur de nombreuses propriétés et seigneuries vendues de gré à gré ou par le shérif. C'est ainsi qu'il devint propriétaire de l'historique hôtel du Chien d'Or (Bull. Rech., vol XXI, 270), qu'il loua nombre d'années au gouvernement Pour mille piastres de loyer annuel, et que Georges Alford, le légataire de M. Pozer, vendit pour \$20,500. en 1853 à la Couronne pour le bureau de poste actuel.

Il fit bâtir un grand hôtel sur le terrain compris entre les propriétés Morgan et Darlington. A son inauguration, il y donna un grand bal où tout Québec fut invité. Sur les dernières années de sa vie, il était le propriétaire de l'Hôtel Albion, dans la côte du Palais, des magasins Hossack, Fisher & Blouin, des seigneuries Aubert-Gallion et St-Etienne et d'une centaine de propriétés de plus ou moins de valeur, sur les rues St-Jean et Ste-Ursule, et dans St-Roch, de vingt mille acres de terre dans les quatre premiers rangs du canton de Shenley, et des lots de grève sur la rivière St-Charles, dans le port de Québec. Il possédait aussi de grandes fermes à Charlesbourg. C'est avec raison que tout Québec l'appelait le "millionnaire Pozer".

En récompense de sa loyauté, le roi d'Angleterre lui fit don de plusieurs milliers d'acres de terre dans les Cantons de l'Est et près de Sorel.

Ce millionnaire, excentrique au suprême degré, résidait à l'angle des rues St-Jean et Ste-Angèle, à Québec, (où est actuellement la pharmacie Turcot, 106 rue St-Jean), et, durant les dernières années de

sa vie, il avait l'habitude de passer presque tout son temps sur le seuil de sa porte, revêtu d'une robe de chambre, culotte courte, souliers à boucles et coiffé d'un bonnet rouge. Il aimait à faire la causette et à fumer sa pipe sur le perron qui avançait quelque peu sur le trottoir.

Le conseil de ville, un jour, passa un règlement ordonnant aux Québecois d'enlever tous les obstacles qui empiétaient sur la voie publique, y compris le perron de notre millionnaire.

M. Pozer, secondé d'ailleurs par plusieurs citadins, ne voulut pas se soumettre à cet acte d'autorité civique, qui venait le troubler dans la paisible possession de son perron, décida de résister à la loi. La cité le poursuivit, mais il se défendit; cette cause mit toute la ville en émoi. M. Pozer se rendit même à Kingston porter ses plaintes au pied du Gouverneur qui le renvoya en lui conseillant de se résigner. Mais notre propriétaire ne voulut rien entendre; tenace et têtu, il plaida et perdit. Il eut des frais considérables à payer et la perte de son perron fut un des plus grands chagrins de sa vie.

Le millionnaire Pozer était un économe, très indépendant du "qu'en dira-t-on", et cependant il jouissait de la considération publique. Comme un des juges de paix de la cité de Québec, il siégea très souvent et ses jugements étaient toujours impartiaux et équitables.

Le premier seigneur d'Aubert-Gallion allait, dit-on, assez souvent visiter ses domaines de St-Georges et de St-Etienne.

Il s'y rendait à pied et emportait ses provisions.

Le long de la route, le soir venu, une maison d'habitant lui servait d'hôtel. Ses séjours, à St-Georges surtout, étaient fréquents. Le moulin à farine qu'il y fit bâtir vers 1818 et le manoir qu'il construisit vers 1830 devaient requérir ses soins et sa surveillance, et il lui fallait aussi faire régner la paix parmi les colons allemands.

Ses livres d'affaires étaient aussi bien tenus que ceux de nos financiers d'aujourd'hui. On y constate qu'il était en relation avec d'importantes maisons de

Montréal, de New-York et de Londres.

Un jour que M. Pozer se promenait sur la place du marché de la Haute-Ville, dans une tenue plutôt négligée, une dame l'apercevant le prit pour un pauvre homme, et, l'accostant, le pria de lui porter un panier rempli de légumes qu'elle venait d'acheter.

Le millionnaire, qui la reconnut comme une de ses débitrices en retard, sourit, et s'empara du fardeau qu'il porta allègrement jusqu'à la porte de la résidence de sa locataire, qui, pour le récompenser, lui offrit un chelin. "Gardez votre argent", dit M. Pozer d'un air narquois, "vous vous en servirez pour payer le loyer que vous me devez."

Malgré sa grande économie, M. Pozer laissa des admirateurs, car, quelques années après sa mort, le

"Morning Chronicle" publiait cet article:

"Quels sont les gens qui, vivant à Québec dans les années précédant 1848, ne se rappellent du "Vieux Pozer"? Il fut le premier homme important de l'époque qui fût inhumé dans le cimetière Mount Hermon. Nous ne pouvons pas comprendre comment il se fait qu'il fut surnommé l'Avare, car il ne méritait certainement pas ce nom méprisant. Nous osons dire que le sobriquet lui fut donné par des envieux et des jaloux; ce terme de mépris était loin de lui convenir. Il peut avoir été parcimonieux et excessivement économe, mais il n'était pas "avare". Il avait plutôt bon coeur et était compatissant.

M. Pozer, très grand propriétaire foncier, possédait plusieurs centaines de maisons dans la ville. Il fut le meilleur et le plus indulgent des propriétaires de Québec. On sait qu'il n'a jamais poursuivi pour loyer. Si un locataire ne pouvait pas payer, Pozer le laissait partir en paix et ne lui causait aucun ennui. Il n'y avait pas, non plus, dans la ville un homme meilleur et plus doux pour les ouvriers auxquels il donnait continuellement de l'ouvrage. Il les traitait avec justice et leur payait toujours les gages les plus élevés, — ce que beaucoup de monde ne fait pas aujourd'hui, tout au contraire, bien des gens sont heureux s'ils peuvent employer à vil prix les mal-

heureux que l'indigence oblige de travailler à un salaire de misère. On ne doit pas s'étonner si quelquesunes de ces personnes sans coeur et insensibles deviennent riches et amassent une fortune considérable. mais l'observateur n'a qu'à attendre les événements pour être convaincu que Dieu retire manifestement sa bénédiction de ces misérables. La justice divine punit tôt ou tard le crime de priver l'ouvrier de son salaire, et de profiter de sa situation et de sa misère. Plusieurs, ici-même, qui paraissent pratiquer fidèlement leur religion et la charité, méritent bien plus que M. Pozer ce nom de "avare".

"On a même dit que le vieux Pozer était un autre COOPER, espion de romanciers américains, mais ceci n'est pas le cas. M. Pozer fit la plus grande partie de sa fortune, croyons-nous, durant et après la guerre de 1812, en achetant des traites et plus tard des immeubles. Quand j'étais enfant, écrit le correspondant du "Morning Chronicle", il tenait un grand magasin de faïence en face des abattoirs, sur la rue Buade, dans la maison qu'occupait le général Brock, lorsqu'il demeurait ici. Cette bâtisse est aujourd'hui occupée par Fisher & Blouin, selliers.

"Plusieurs personnes et quelques célébrités excentriques qui étaient quelquefois un objet d'étonnement ou d'amusement pour les jeunes écervelés sont maintenant disparues; espérons qu'elles reposent maintenant dans la paix éternelle et respectons leur mémoire "

M. Pozer, avec sa prévoyance d'homme pratique, voulant s'assurer de son vivant d'un lieu de repos pour ses cendres, acheta un lot dans le cimetière Mount Hermon et y fit construire un mausolée, avec caveau, qui lui coûta plusieurs mille dollars.

M. Pfotzer lègua la plus grande partie de sa fortune à sa fille Hanna et à son gendre G. Alford, au

préjudice de ses autres enfants.

Le testament, dont les honoraires avaient été de deux cents cinquante louis sterling fut attaqué devant les tribunaux. Après douze années de luttes légales, sans résultat pratique, les enfants Pozer voyant

qu'ils allaient se ruiner tous ensemble, décidèrent d'arrêter ces procédures, se partagèrent la succession à l'amiable.

Un des membres de cette famille possède le reçu du notaire qui avait préparé le testament, ainsi que d'autres documents démontrant que les héritiers Alford ont payés des honoraires à leurs avocats, se montant à plus de onze mille louis sterling—c'est-àdire près de soixante mille piastres.

M. Pozer décéda le 16 juin 1848, à Québec, à l'âge de 95 ans, 7 mois et 16 jours, et son épouse, en

1826.

Ils reposent tous deux avec plusieurs membres de leur famille, dans un mauselée qui porte l'inscription "Pozer", dans le cimetière Mount Hermon, près de Québec.

M. Pozer fut la seconde personne inhumée dans ce cimetière, le capitaine C. Ferguson y avait été enterré quelques jours auparavant.

M. Pozer appartenait à l'Eglise Anglicane, et la plupart de ses descendants ont suivi son exemple.

Le grand propriétaire québecois, au milieu de ses succès, n'oublia pas ses compatriotes tout en voulant développer ses domaines. En 1817, il fit venir au Canada 189 colons de son pays d'origine. N'épargnant aucune dépense, il voulut leur créer à chacun un patrimoine en les plaçant sur les terres de sa seigneurie d'Aubert-Gallion. Et voici ce que nous lisons dans la "Gazette de Québec", du 16 octobre 1817, lorsque ces Allemands arrivèrent à Lévis:

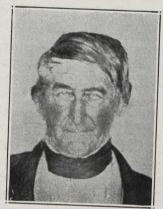
"Samedi il est arrivé, dans le navire Zéphir, 189 Allemands, hommes, femmes et enfants, qui viennent s'établir en cette province. Ils ont été reçus immédiatement à leur arrivée dans une maison ap-Partenant à Monsieur Georges Pozer, dans une situation aérée, près de la prison. M. Pozer se propose de les établir sur sa seigneurie d'Aubert-Gallion, sur la rivière Chaudière, où il a pris des mesures pour pourvoir de moulins et autres bâtiments pour leur réception, et il a fait de grands achats de provisions pour eux. Ils se sont embarqués pour ce pays en conséquence d'encouragements offerts par ce Monsieur,

qui se fait beaucoup d'honneur par la manière dont il employa son argent, vu que cela tendra beaucoup à l'avantage de la province, les Allemands étant des gens tranquilles et industrieux. Nous apprenons que les hommes doivent partir immédiatement pour le lieu de leur destination, mais que les femmes et les enfants doivent passer l'hiver en ville. Ils excitent beaucoup la curiosité publique par l'apparence grotesque de leur costume dans lequel ils paraissent être au moins un siècle en arrière des modes du temps. Leurs habillements sont néanmoins bons et commodes, ce qui est plus qu'on ne peut dire de ceux de nos belles Dames du grand ton."

A Québec, ces Allemands donnèrent de véritables concerts en plein air, en face de la résidence de leur bienfaiteur, qui attirèrent toute la population de la ville. On dit que la foule se massait si compacte sur la rue St-Jean que, pour la traverser, il aurait fallu marcher sur la tête des auditeurs hypnotisés sous le charme de la musique germanique.

Le principal personnage de cette colonie allemande fut *John Henry Ernest Munkel*, que les gens de la Beauce appelèrent plus tard le Docteur Lallemand.

Il fut le premier médecin de St-Georges, où il exerça sa profession en véritable philanthrope, donnant ses soins professionnels dans presque toute la



J. H. E. Munkel, M. D.

Beauce, au riche comme au pauvre, sans exiger autre paiement que ce qu'on voulait bien lui donner.

Parlant et écrivant également bien l'allemand, le français et l'anglais, il se fit le secrétaire de tous ses concitoyens et leur interprète auprès des autorités publiques. Il a été maire de St-Georges en 1860 et en 1861.

On voit son nom sur plusieurs documents et requêtes se rapportant à l'histoire de la fabrique de St-Georges. A St-François, il ne comptait que des amis. Il est au nombre des souscripteurs pour l'achat d'un tableau de la "Passion" destiné à orner l'église catholique de cette paroisse.

Il mérita l'affection et l'estime du public par sa grande bonté. Souvent il a été appelé à agir comme amiable compositeur pour régler des querelles qui s'élevaient nombreuses dans la Beauce.

Il fut l'ami intime de Jean Georges Pfotzer, et tous les autres membres de la famille Pozer lui conservèrent jusqu'à sa mort, la plus sincère amitié.

Le Docteur Munkel était né, le 25 novembre 1799, à Hanovre, en Allemagne, ainsi que son épouse Margaret Oster, qu'il épousa en 1820. Ils décédèrent tous deux à St-Georges, le Docteur le 8 décembre 1864 et son corps repose dans le cimetière de Jersey Mills, près de l'ancienne résidence de Michael Cahill; Madame Munkel décéda le 8 juin 1878 et fut inhumée dans le cimetière de la famille Pozer, à St-Georges.

En 1845, par acte en date du 3 février, devant le notaire F. Verreault, un de ses amis intimes, le Docteur et son épouse donnèrent la terre qu'ils avaient eux-mêmes défrichée, située à deux arpents au sudest de celle de la fabrique de St-Georges, à leur unique enfant, William Ernest Munkel. Ce dernier y résida jusqu'à ce qu'il vint demeurer avec sa fille Margaret, épouse de Joseph Gosling, en 1890, qui, elle aussi, avait sa résidence à St-Georges. C'est chez Madame Gosling qu'il mourut le 16 juin 1893. Il était né à St-Georges de Beauce, le 6 mars 1821.

M. Munkel, fils, avait épousé Jessie Wilson, née le 11 mars 1830 et décédée le 10 décembre 1860, et l'inventaire des biens de sa succession fut terminé le 16 juillet 1863, par le notaire J. O. C. Arcand.

De ce mariage sont nés plusieurs enfants dont quatre ont survécu à leur père: Margaret, mariée à Joseph Gosling; Georges Ernest, Henry Alexander, et William John

M. Georges Ernest Munkel, de Stillwater, Minnesota, ou il est président de la banque de cette ville. Il avait quitté la Beauce dès 1875.

M. William Ernest Munkel, le fils du Docteur Munkel a été un des citoyens importants de la paroisse de St-Georges.

Il fut le dernier des descendants des colons allemands attirés au Canada par M. Pfotzer en 1817, qui ait vécu à St-Georges.

M. Pozer eut sept enfants:

1. Jacob, né à Schohari, près de New-York, en 1777 •

2. Georges, né à New-York, en 1780:

3. Elizabeth, née à Londres, Angleterre, en 1782; Tous les autres enfants sont nés à Québec:

4. William, le 29 juin 1787, continuateur de la lignée:

5. John, en 1789:

6. Hanna, en 1791:

7. David, décédé en bas âge.

### 2ème GENERATION

# Enfants de Jean Georges Pozer

# T — JACOB POZER

L'aîné des fils du fondateur de la famille Pozer au Canada, demeura quelques années à Sorel, nommé à cette époque William-Henry.

Quoique marchand importateur, et commissaire priseur, il s'occupa beaucoup de culture sur sa ferme de Charlesbourg, où il demeura pendant plusieurs A la première exposition agricole, qui eut lieu à Québec, en 1818, il obtint plusieurs prix pour ses chevaux et ses autres animaux.

Il représenta le bourg William-Henry à l'assemblée législative, de décembre 1812 au 22 mars 1814.

Le 5 juin 1817, M. Pozer se plaignait de n'avoir pas été fait officier de milice.

M. Pozer, né en 1777, mourut à Québec, en 1822, Il avait épousé Mlle N. Dodge, à Sorel, vers 1801. Celle-ci décéda à Québec en 1838.

De leur mariage sont nés un fils et trois filles:

1. Georges Trafalgar, né en 1803;

2. Mary Ann, née en 1807, décédée en décembre 1890, elle avait épousé M. David Ferguson, en 1823;

3. Charlotte, mariée à M. Collin McCallum, mou-

rut sans enfant;

4. Caroline Henrietta, née le 22 décembre 1815, qui épousa M. Thomas Lloyd, à Québec, le 28 décembre 1836, et décéda dans cette ville, le 21 mai 1890, laissant plusieurs enfants.

### II — GEORGES POZER

Fils de Jean Georges, né en 1780, est décédé célibataire, à Québec, en 1805.

### III — ELIZABETH POZER

Née en 1782, épousa M. Sutherland.

### IV — WILLIAM POZER



William Pozer



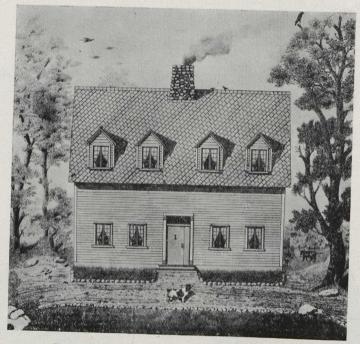
Madame William Pozer

Né en 1787, il fut le continuateur de la famille Pozer au Canada. Il épousa, en première noces, Mlle Andrews, qui mourut sans enfant.

M. Pozer eut pour seconde épouse, Mlle Ann Milbourn, fille de Robert Milbourn, de Howick, Angleterre, professeur de mathématiques et de langue an-

glaise à Québec. Elle était née le 15 mars 1811, et son mariage eut lieu à Québec, le 3 octobre 1831.

M. Pozer demeurait alors à St-Georges. Il fut le premier seigneur de la seigneurie Aubert-Gallion résidant dans la Beauce, et était aussi co-seigneur, de la seigneurie St-Etienne qui fait maintenant partie de la paroisse de St-Bernard, comté de Dorchester.



Premier manoir Pozer — St-Georges, Beauce

Il a été le véritable fondateur de la paroisse de St-Georges. Ses principales occupations furent de coloniser sa seigneurie et de cultiver son domaine, sur lequel avait été construit le manoir seigneurial, vers 1830. Nous reproduisons ici la photographie d'un dessin représentant ce dernier manoir, qui fut remplacé plus tard, en 1879, par celui occupé en 1927 par Madame Ross. Cette dernière bâtisse est assise sur les fondations du premier manoir, et la cheminée, dont la base a douze pieds de côté, en est la même.

M. William Pozer a rendu d'immenses services

comme juge de paix et surtout comme conciliateur à St-Georges.

On peut facilement concevoir le nombre incalculable de difficultés qui s'élevèrent dans cette partie de la Beauce, lorsqu'on sait qu'il n'y a peut-être pas eu un centre de colonisation aussi cosmopolite dans la Province que cette paroisse. En 1840, la seigneurie Aubert-Gallion avait pour censitaires des Allemands, des Anglais, des Canadiens et des Acadiens. Le fief Cumberland était habité par des Anglais, des Ecossais, des Irlandais, des Canadiens-français et des Acadiens, et celui de St-Charles de la Belle-Alliance, Par des Anglais, Irlandais, les uns catholiques et les autres protestants, et par des Canadiens-français et des Acadiens. Le fief Ste-Barbe n'était habité que par des Canadiens et des Acadiens. Trois religions différentes se partageaient cette population: Eglise Catholique, Eglise Anglicane et Eglise Presbytérienne.

Et M. Pozer était l'ami et l'aviseur de tous ces gens de nationalités et de croyances différentes.

Il fait donner à Mgr Signay, par son père, Jean Georges Pfotzer, un terrain pour l'église catholique et il donne lui-même à l'église anglicane toute une terre de 3 arpents sur 40, pour chapelle et cimetière. C'est dans son manoir que le Rév. W. King fait le service divin, et pas un prêtre catholique ne passe devant son manoir, sans lui rendre visite.

En 1840, il offrit au Rév. M. Fortier, premier curé de la paroisse de St-Georges, de prendre sur ses terres non concédées tout le bois qu'il lui fallait pour les bâtisses de la fabrique. Son père Jean Georges Pfotzer avait donné deux cents dollars pour la construction de la première chapelle.

Le 16 janvier 1852, M. William Pozer, senior, obtint de la Cour du Banc du Roi, à Québec, la confirmation de ses droits de propriétaire de la seigneurie Aubert-Gallion.

Comme tout citoyen important de son temps, il du service militaire. Le 14 juillet 1847, il est fait major du 2ème bataillon de Dorchester, par le gou-

verneur Elgin. M. P. F. Taché était le colonel de ce bataillon.

M. William Pozer avait cinq pieds et dix pouces, et pesait 325 livres. Ses jambes pouvaient à peine supporter le poids de son corps, et pendant les dernières années de sa vie, il ne marchait qu'avec beau-

coup de difficulté.

Le seigneur d'Aubert-Gallion était le type du parfait gentilhomme anglais de bonne famille. Affable et courtois, il recevait tout le monde, riches ou pauvres, importants ou non, avec la même politesse et la même urbanité, ayant toujours un bon mot pour chacun de ses visiteurs ou de ses censitaires. Charitable et bienveillant, il fut regretté de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître.

Le deux janvier 1861, il tomba inanimé, foudroyé par une attaque d'apoplexie, sur le seuil de la porte de sa résidence, maison de l'hon. Pozer, laquelle ve-

nait d'être terminée.

Non seulement les habitants de St-Georges, mais aussi un grand nombre de citoyens de la Beauce assistèrent à ses funérailles. Il fut inhumé dans le cimetière de la famille Pozer, à St-Georges.

De son mariage avec Mlle Ann Milbourn, sont

nés, à St-Georges, neuf enfants:

1. William Milbourn, en 1832;

2. George Robert, en 1834;

3. Christian Henry, le 26 décembre 1835:

4. Mary Magdalen, en 1839, décéda à Québec, le 26 octobre 1911 :

5. Ann Evelina, en 1842, décédée le 24 octobre 1869:

6. David Gordon, en 1843;

7. Johanna Barbara, en 1846;

8. John Adolphus, en 1849;

9. Jacob, en 1852, décédé le 26 novembre 1864.

### V — JOHN POZER

M. John Pozer, né en 1789, décéda à Québec en 1824. Le 19 avril 1821, il avait épousé à Sorel Mlle Elizabeth Dodge, et de ce mariage est née Georgiann Pozer, mariée à M. John Pickel.

### VI — HANNA POZER

Mlle Hanna Pozer, née en 1791, et décédée à Québec, épousa Georges Alford. Leur fils Georges, admis au barreau, mourut à St-Georges, il a été inhumé dans le cimetière de la famille Pozer.

### VII — DAVID POZER

Décédé en bas âge.

# 3ème GENERATION GEORGE TRAFALGAR POZER



G. Trafalgar Pozer



Madame G. Trafalgar Pozer

George Trafalgar Pozer, fils de Jacob Pozer, né à Québec, le 20 octobre 1805, décédé le 10 juillet 1848, à St-Bernard, comté de Dorchester, P. Q., inhumé au cimetière Mount Hermon, dans le caveau de la famillePozer, épousa, le 31 octobre 1839, Mlle Mary Ann Lilliott, née le 27 septembre 1823, à Lévis, fille de Richard Lilliott et de Mary Turner.

Mme Pozer décéda à Sainte-Marie, le 2 février 1892, et fut inhumée dans le cimetière de la famille

Pozer, à Saint-Georges, Beauce.

Richard Lilliott, dont l'ancêtre était d'origine française, et huguenot, naquit à Patchan, Sussex, Angleterre, épousa en secondes noces Mary Turner, le 25 novembre 1818, à Québec. Le mariage fut célébré par le Rév. M. G. Mountain, plus tard évêque de l'église anglicane de Québec; M. Lilliott avait épousé en premières noces Elizabeth Taylor. Il décéda à Lévis, le 9 juillet 1835, et fut inhumé dans le cimetière St-Mathieu, à Québec.

Mlle Mary Turner était la fille de William Turner et de Mary Yarborough, qui était née du mariage de M. Yarborough, frère de Lord Yarborough, un des membres de la famille de Charles Anderson Pelham, fait baron, par Georges III, le 13 août 1794, qui prit le nom de Lord Yarborough, et de Mademoiselle Willoughby, une des descendantes de John Petro Verney, fait baron, par Henry VII, le 12 août 1492, qui prit le nom de Lord Willoughby de Broke.

M. Lilliott, manufacturier de biscuits, était venu

s'établir à Lévis, vers 1819.

Il y a eu triple alliance entre les familles Pozer et Lilliott:

M. G. T. Pozer, comme il est dit plus haut, épousa la fille de Richard Lilliott; M. John A. Pozer, Mlle Victoria Isabell Lilliott, et M. Georges Alford Pozer, Mlle Edith Henrietta Lilliott, toutes deux filles de John Turner Lilliott, fils de Richard et de Maria Smith.

M. John Turner Lilliott, était né à Lévis, le 27 décembre 1819, décéda à Ste-Marie de la Beauce, le 19 décembre 1879. Il fut inhumé à Lévis. Son épouse est morte vers l'année 1875.

M. Jean Georges Pfotzer avait acheté à une vente par le Shérif, de Québec, des biens de l'honorable Herry Caldwell, le 21 septembre 1829, pour le prix de dix-cept cents louis, la seigneurie St-Etienne, qui forme partie actuellement des paroisses de St-Bernard et de St-Maxime, comté de Dorchester, P. Q. L'honorable Caldwell l'avait acquise à une vente publique dans la licitation des biens de la succession Cugnet, le six février 1803.

M. J. E. Roy, dans son histoire de la seigneurie de Lauzon, relate les origines de cette paroisse de St-Bernard, comme suit:

"Sur le territoire de St-Etienne, on ne comptait encore, en 1825, que 80 terres concédées, dont 50 habi-

tées. Ces colons s'unirent à ceux de la seigneurie voisine de Joliette, qui étaient trop éloignés de l'église de Ste-Claire — à peu près 150 terres concédées dont 90 habitées—et demandèrent le 13 juin 1825 à être constitués en paroisse sons le nom de St-Louis. Cette population agglomérée comprenait 1000 âmes et offrait en dîme 125 minots de blé, 80 de pois, 150 d'avoine et 50 d'orge. Jusque là elle avait été desservie par voie de mission par le curé de Ste-Marie de la Beauce, et c'est ce dernier, vraisemblablement, qui l'avait engagée à faire cette demande. Le curé de St-Joseph de la Pointe Lévy, délégué sur les lieux, fit un rapport favorable, et le 10 novembre 1825, ce nouveau territoire fut érigé canoniquement en paroisse, sous le nom de St-Bernard, en mémoire sans doute et Pour honorer le patron de Mgr Bernard-Claude Panet, coadjuteur de Québec, qui devait succéder à l'évêque Plessis un mois après."

"Ce ne fut cependant qu'en 1843, qu'une église fut construite dans cette nouvelle paroisse, et le premier curé résidant, M. André Amable Marcoux, n'y

arriva que le 29 septembre 1844."

Cette seigneurie, située sur la rive sud-ouest de la Chaudière, est au nord-ouest de la seigneurie de Ste-Marie, et mesure trois lieues de front sur deux de profondeur. Elle avait été concédée par Beauharnois, le 7 octobre 1737, à François Etienne Cugnet, père du célèbre jurisconsulte Québécois.

M. Pozer administra pour son père la seigneurie St-Etienne, et il y attira un grand nombre de colons quelques-uns de nationalité anglaise, les autres étaient des Canadiens-français. Il habita le moulin seigneurial, situé au pied des rapides de St-Bernard,

sur le bord de la rivière Chaudière.

Au décès de son mari, Madame Pozer acheta une terre sur la rive nord-est de la rivière Chaudière, à Ste-Marie de la Beauce, dans la partie de cette paroisse appelée Scott, à St-Maxime de Dorchester, (No. 736 du cadastre de la paroisse de Ste-Marie). Elle y construisit une résidence vraiment seigneuriale, spacieuse et confortable, entourée d'un beau Parterre et de magnifiques allées. Aujourd'hui cette

propriété est exploitée pour la fabrication de briques. Madame Pozer devenue seigneuresse de St-Etienne, poursuivit l'oeuvre de son mari avec habilité et développa la colonisation de sa propriété avec succès

Pour faciliter les communications entre Ste-Marie et la seigneurie St-Etienne, elle sollicita, en 1852, du conseil municipal du comté de Dorchester, division No. 1, un permis pour établir une traverse sur la rivière Chaudière en la paroisse de Ste-Marie, vis-à-vis la terre de Madame Mary Turner et celle de Mme Vve Georges Pozer.

Dans sa requête pour obtenir ce droit, elle dit "qu'elle a fait acquisition d'un BAC sûr et solide pour cet objet et se flatte de rendre justice." Ce pouvoir de tenir un bac pour traverser la rivière Chaudière avec droit exclusif dans un district limité, a été le sujet de plus d'une course sur les conseils municipaux. En 1852, il n'y avait encore aucun pont sur la rivière Chaudière, et le bac était d'une grande utilité dans les saisons de pluie, du printemps et de l'automne. Les revenus annuels de cette traverse ne devaient pas, à cette époque, dépasser la somme de cent piastres.

Du mariage de M. et Mme G. T. Pozer, une seule enfant est née: Mary Georgianna, le 26 août 1840, mariée le 6 février 1861, à son cousin, William Milbourn Pozer

### 3ème GENERATION

Enfants de William Pozer

# I — WILLIAM MILBOURN POZER

Né le 17 juin 1834, il épousa, le 6 février 1861, sa cousine, Mary Georgianna Pozer, fille de Georges Trafalgar (1).

<sup>(1)</sup> William Milbourn, son of William Pozer, Esq. of the Parish of St. George, in the County of Beauce, Seigniory of Aubert-Gallion, and of Ann his wife (by her maiden name Milbourn), was born on the seventeenth of June, and baptized on the seventeenth of October, in the year of Our Lord, One thousand eight hundred and thirty four, by me

1. R. Burrage, Minister at Aubigny, Pointe Levi.

Present: William Pozer, father prixy for John Harvie,



William Milbourn Pozer



Madame William M. Pozer

Le mariage fut célébré à Scott, en la résidence de Mme G. T. Pozer, par le Rév. Wm. King, ministre de l'Eglise Anglicane. Ce M. King demeurait à St-Sylvestre et desservait les églises d'Aubert-Gallion, de Cumberland, du Kennebec Road et de Ste-Marie (à Scott). Il se rendait à chacune de ces missions, une fois tous les deux mois. Ce vénérable ministre était l'ami intime de tous les membres de la famille Pozer, et ceux-ci avaient pour lui le plus grand respect.

M. Wm. M. Pozer devint le principal seigneur d'Aubert-Gallion et habita le manoir, résidence actuelle de Mme R. J. Ross. Sa principale occupation fut la culture, et par ses soins, et ses travaux, le domaine Pozer, à St-Georges, fut un temps une des plus belles fermes de la province de Québec.

Il donna un bel exemple aux habitants de sa paroisse et plusieurs en profitèrent pour sortir de leur manière routinière de cultiver.

Ann Pozer, mother,
Christian Hoffman, Godfather,
Johanna Harvie, Godmother her X mark.

Mary Georgianna, daughter of George Pozer of St. Etienne Mills, in the Parish
of Mary's in the County of La Beauce, in the Province of Lower Canada, Senior, and
sixth day of August in the same place, his wife, was born on Wednesday the twenty
Tuesday of August in the Year of Our Lord Eighteen Hundred and forty, Baptized on
Tuesday the third daty of November in the year of Our Lord Eighteen hundred and forty.

By me:

By me:

By me:

WILLIAM BEAUCLERK ROBINSON,

Travelling Missionary of the Society for Propagating the Gospel among the destitute settlers and Indians,

Sponsors: CATHNE HALE, GEORGE POZER. Witnesses: WM. TURNER, A. ATKINSON.

En 1860, son père lui donna le manoir, et ce dernier céda à son père la propriété où demeura plus tard l'hon. C. H. Pozer, qui fut occupée ensuite par M. John A. Pozer et Mme J. A. Pozer: Cette propriété est le No. 65 du cadastre pour la paroisse de St-Georges, Beauce.

C'est pendant son règne que la paroisse prend de l'élan et de la force. Les terres des concessions sont concédées. Le seigneur se fait bienveillant pour ses censitaires qui sont tous ses amis. S'il y a quelque malheur qui frappe une famille, M. Pozer est là pour secourir les malheureux; il leur aide de son argent et même il leur fournira grains de semence et animaux au besoin. Quand l'aisance renaîtra on remboursera le seigneur, sinon, celui-ci renoncera à son prêt. Aucun désaccord entre lui et ses censitaires, qu'ils viennent payer ou lui demander délai, ils sont toujours certains d'être bien accueillis.

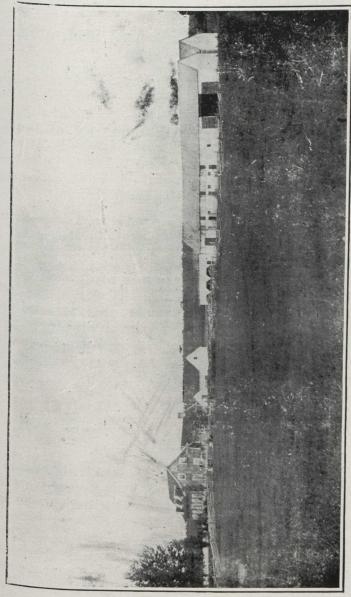
M. Pozer était un homme de haute stature; il avait six pieds et deux pouces et pesait 425 livres. Il était capitaine dans la milice canadienne, sixième compagnie de la division de Beauce. Son brevet est daté du 4 mai 1870, et signé par le gouverneur John Young. (Lord Lisgar).

M. Pozer a souffert horriblement de ses jambes et malgré ses douleurs, jamais il ne perdit sa belle humeur et sa gaîté.

Quoique non catholique, les Canadiens le choisirent unanimement avec les Anglais et les Allemands, comme maire de St-Georges. Il résigna cette charge au sujet d'une licence pour vente de liqueurs que le conseil de la paroisse refusa, n'en voulant accorder aucune. M. Pozer prétendait qu'il valait mieux contrôler la vente de l'alcool en accordant des permis de vente que de tolérer les vendeurs de boisson sans licence; ces derniers ont toujours été nombreux dans la Beauce.

Comme tous les membres de cette famille, il mérita l'estime de ses concitoyens, qui, admiraient chez lui ses manières de gentilhomme, et sa bonté inlassable. Il était très sympathique et d'une conversation excessivement agréable.

Ce fut un grand deuil pour toute la population de St-Georges, lorsqu'il mourut, le 19 juillet 1890; il repose dans le cimetière de la famille, à St-Georges.



M. et Mme Pozer ont eu 10 enfants, nés à St-Georges:

Deuxième manoir Pozer à St-Georges, Beauce

1. Mary Georgianna, née le 2 décembre, 1861;

2. William John, né le 3 juin 1863, c'est aujourd'hui le chef de cette remarquable famille:

3. Edith Henrietta, née le 31 janvier 1864;

4. Annie, née le 9 mai 1866;

5. Georges Alford, né le 12 avril 1868;

6. Jacob, né le 13 octobre 1869;

7. Richard Willoughby, né le 13 février 1871;

8. Henry Robert Milbourn, né le 18 janvier 1873;

9. Lillie, née le 15 avril 1875:

10. Ida, née le 7 octobre 1877, décédée le 25 janvier 1895.

## II — GEORGES ROBERT POZER

Né en 1834, à St-Georges, où il est décédé le 3 juin 1864.

Il avait été admis à exercer la profession d'arpenteur le 5 avril 1854. Son certificat d'admission est signé par A. N. Morin, président de l'Association des Arpenteurs, et par Ed. Taylor Fletcher, secrétaire. Il a toujours demeuré à St-Georges, et a fait un grand nombre d'arpentages dans sa paroisse et dans les cantons environnants.

# III — HON. CHRISTIAN HENRY POZER

Fils de William Pozer et de Ann Milbourn, est né au manoir d'Aubert-Gallion, à St-Georges, le 26 décembre 1835, et est décédé au même endroit, le 18 juillet 1884. Il est mort célibataire.

Il étudia le droit à Québec, dans le bureau de l'honorable Lemieux, oncle de l'honorable Juge en Chef F. X. Lemieux. Il fut admis au barreau en 1860, et pratiqua avec l'hon. Rémillard, conseiller législatif de la province de Québec, et régistrateur de la division d'enrégistrement de Québec. Dès avant son admission à la profession d'avocat, il s'occupa d'affaires publiques. L'élection de 1861 le vit apparaître sur les hustings. Comme tous les membres de sa famille, il a toujours joui d'une grande popularité et de la haute estime de ses concitoyens. Très affable et sympathique, il s'attira l'amitié des habitants par ses manières de gentilhomme, étant tout à la fois d'une grande amabilité et très humble avec eux, quoique riche et seigneur.



Sénateur Christian Henry Pozer

Les luttes électorales de M. Pozer, dans la Beauce, depuis 1863 jusqu'à 1884, sont restées légendaires. C'est pendant la première partie de la vie politique de 1'hon. Pozer, que se soulevèrent les plus grands problèmes de l'économie politique de notre pays. Cette époque vit tous les électeurs s'intéresser aux luttes électorales. Les lois qui agitèrent ainsi tout le Canada, ont eu la plus grande importance sur les destinées de l'Amérique du Nord, elles étaient appuyées par les conservateurs. L'hon. Pozer, étant libéral, s'y opposa avec toute la vigueur dont il était capable. Ce fut leur adoption qui eut pour premiers résultats:

- 1. La Confédération, en 1867;
- la Confédération, en 1869;
- 3. L'entrée de la Colombie Anglaise dans la Confédération à la condition que le gouvernement fédéral fasse construire un chemin de fer transcontinental dans l'espace de dix ans, en 1871.

Ce chemin de fer est le Pacifique Canadien, il fut en effet terminé avant 1881.

Comme partout ailleurs, l'abolition des droits seigneuriaux avait déjà à cette époque stimulé l'indépendance des censitaires. Les seigneurs de la Beauce, avec les membres du clergé, avaient, avant 1867,

toujours usé de leur influence pour faire le choix du candidat, qu'ils faisaient élire sans trop consulter les électeurs.

M. Pozer survint et prit une part active à la politique canadienne. Il fit preuve d'une énergie et d'un courage bien raies, pour faire passer les électeurs de la Beauce du conservatisme au libéralisme.

Le jeune avocat prit le parti des habitants, qu'il rencontra les uns après les autres. On prétend que durant les deux années précédant les premières élections fédérales, lesquelles eurent lieu en 1867, qu'il ne resta guère de foyers dans toute la Beauce, que M. Pozer n'avait pas visités.

Avec bonhomie, il s'informait de la santé de tous les membres de la famille, hommes, femmes et enfants, et il ne rencontrait personne sans la saluer et lui dire un bon mot.

M. Pozer commença à se rendre populaire par l'exercice de sa profession. Il donnait gratuitement des consultations à tous ceux qui avaient recours à lui, et lorsqu'il avait plaidé, qu'il fut pour le défendeur ou le demandeur, jamais il n'exigea un centin pour ses honoraires, soit du gagnant, ou du perdant, soit conservateur ou libéral.

M. Pozer disposait aussi du nerf de la guerre. l'argent, et il en usait largement. Chaque année, à partir de 1867, jurqu'à 1884, en été, il se rendait dans chaque paroisse de son comté chez un ami, tantôt dans un rang, tantôt dans l'autre, où il passait la journée, quelquefois deux. Dans la soirée, ses partisans allaient lui rendre visite, prenaient un verre de rhum et même un repas ou deux avec lui.

Après le souper, et les salutations finies, venait la conversation. Chacun se tenait le plus près possible de M. Pozer, qui entretenait son auditoire des graves questions politiques du temps. On l'écoutait religieusement et avec respect, dans certains milieux on poussait l'admiration jusqu'à la vénération pour ce jeune seigneur qui daignait discourir avec les humbles habitants, dans leur maison, sur les sujets qu'ils

n'avaient jamais même soupçonnés. De chanson et de dance, il ne fallait pas y songer tant M. Pozer conservait un air de dignité dont il ne se départissait dans aucune occasion.

Après la soirée, qui se prolongeait quelquefois tard dans la nuit, tout le monde se retirait silencieusement. M. Pozer payait largement ses hôtes, excepté quelques amis dévoués qui auraient été insultés si leur député leur avait offert paiement en cette circonstance, à ceux-là il n'offrait que des remerciements. Puis le lendemain il se dirigeait vers un autre endroit pour recommencer ce qu'il avait fait la veille.

M. Pozer, dit la tradition, voyageait toujours avec son coffre de voiture rempli d'argent dur, il n'y avait encore que peu de papier-monnaie dans le temps. Après ces randonnées, il revenait chez lui le coffre vide, mais avec des partisans réchauffés et plus zélés que jamais.

Pendant les élections, aux candidats conservateurs ou libéraux, il fallait au moins une tonne de Whisky par bureau de votation, et même deux ou trois, et table ouverte à tous les amis, surtout depuis le jour de la proclamation jusqu'à celui de la fermeture des polls. On rapporte que plus d'un électeur, pendant plusieurs années de cette époque, n'ont pas acheté une goutte de whisky, quoiqu'ils en fussent toujours pourvus en abondance; c'était de la boisson d'élection.

Pendant le temps de la cabale, il y avait dans chaque rang rassemblement de partisans de l'un ou de l'autre candidat, table bien garnie, le petit verre de rhum, chansons et dances. De politique ou d'élections, tous les assistants étant du même parti, il n'en était guère question. Dans ces réunions, le joueur de violon, le conteur d'histoires, et le beau chanteur. étaient les principaux personnages; on y parlait aussi souvent de fcu-follets, loups garous, revenants et avertissements.

M. Pozer, dit-on, dépensa pour ses élections, une belle fortune.

A cette époque, un grand nombre de politiciens

dans la province de Québec, se ruinèrent en dépenses électorales.

Les électeurs étaient devenus très exigeants; on les y avait habitués pour détruire l'influence des principaux personnages de l'un ou de l'autre des partis politiques qui divisaient alors le pays plus profondément qu'aujourd'hui.

#### ELECTIONS DE 1863 ET DE 1867

La première élection que subit M. Pozer, eut lieu en 1863 et il y fut battu par Sir Elzéar Henri Taschereau. Deux années avant, (1861) M. Taschereau avait été élu contre Dunbar Ross, qui avait représenté le comté pendant plusieurs années, et contre M. Zéphirin Bertrand, cultivateur, de St-Victor.

Ross n'avait obtenu que 54 voix, Bertrand 63, et Taschereau 861; 978 voteurs seulement s'étaient rendus au poll. La votation dans ce temps durait deux jours, et les électeurs donnaient leur vote de vive voix et en présence des représentants des candidats. Ceci gênait plus d'un voteur, car il y avait quelquefois représailles après l'élection de la part des créanciers mécontents du vote de leurs débiteurs.

En 1863, le vote fut plus considérable, 1,494 électeurs se rendirent au bureau de votation; Taschereau eut 1,003, et Pozer 391 votes. La majorité de M. Taschereau était donc de 712.

C'est dans l'une de ces élections que M. Ross vit tous les catholiques du comté voter contre lui, à l'exception de ceux de Lambton, où on fit voter les vivants et les morts. M. Taschereau était un Canadien Catholique et M. Ross un Anglais Protestant.

Par une singulière anomalie, six ans après la défaite de M. Ross, M. Taschereau était remplacé par un Anglais d'origine allemande, et protestant: M. Pozer.

L'élection de 1863 jusqu'au jour de la proclamation fut assez paisible, mais lorsqu'il fut connu que les électeurs du canton de Linière, qui étaient en grande majorité pour M. Pozer, ne pourraient voter, il y eut une explosion de colère chez les amis de l'adversaire de M. Taschereau. M. Proux, l'officier rapporteur, était un ami et partisan de M. Taschereau, candidat conservateur. Les amis de M. Pozer, candidat libéral, l'accusèrent de favoritisme. Tout ceci n'était pas de nature à calmer les électeurs et la lutte entre les Beaucerons pendant les huit derniers jours de cette élection fut excessivement orageuse. Si bien qu'après la votation, il y eut plusieurs actions en dommages, des familles même cessèrent de se visiter pendant plusieurs années.

Aussi l'élection qui suivit, en 1867, fut-elle très acrimonieuse, deux des mêmes candidats, Taschereau et Pozer, se présentèrent et dépensèrent tous deux des sommes fabuleuses pour l'époque.

Boisson, assemblées, discours, menaces, procédures, batailles et querelles, rien ne fut épargné.

M. Taschereau était un puissant orateur, et M.

Pozer parlait très bien et il était écouté.

Les seigneurs de Léry, Taschereau et Duchesnay et les membres du clergé étaient en faveur de M. Taschereau, mais M. Pozer par son urbanité et ses autres moyens avait accru considérablement le nombre de ses partisans. La lutte fut vive et chaudement con-Les questions de races et de religions y furent soulevées; on reprochait à M. Pozer d'être d'une nationalité étrangère et protestant, et en réponse à cela, John O'Farrell, avocat célèbre de Québec, ami dévoué de M. Pozer et surtout ennemi acharné des seigneurs de Léry, se procura une photographie de M. Taschereau, y fit dessiner sur son habit le costume et les insignes de franc-maçon. Il en fit faire des centaines d'exemplaires qui furent distribués dans tout le comté de Beauce, presqu'à la veille de la votation, en proclamant qu'il valait mieux avoir pour député un bon protestant qu'un mauvais catholique. M. Taschereau et ses partisans n'eurent pas le temps de réfuter cette calomnie, qui aida puissamment à M. Pozer, et les électeurs votèrent en grand nombre en faveur de ce dernier.

M. Taschereau reçu 629 votes et M. Pozer 1,179,

ce qui donnait une majorité de 550 à ce dernier.

M. Pozer se trouvait élu pour la Chambre de Communes, à Ottawa, et plus tard unanimement choisi pour la chambre législative de Québec, double mandat qu'il conserva jusqu'à son abolition, en 1874.

## ELECTION DE 1871

L'élection de 1871 a été la plus rude qu'il y ait eu dans le comté de Beauce. Tout d'abord tous les électeurs étaient convaincus que M. Pozer serait réélu sans opposition lorsque la candidature de l'hon. Jean Blanchet, plus tard juge de la Cour du Banc du Roi, fut annoncée. A cette nouvelle, les esprits se montèrent et il y eut batailles et arrestations, même avant le jour de la présentation des candidats.

St-François, étant le chef-lieu du comté, fut choisi par le gouvernement pour l'appel nominal des candidats. M. J. E. Proux, comme officier rapporteur, fit construire une estrade (husting) bien solide où devait avoir lieu la cérémonie de la présentation. Les candidats et quelques orateurs y devaient adresser la parole. Louis Honoré Fréchette, notre poète national, était alors un fort lutteur, devait prendre part à la discussion, accompagnait M. Pozer.

Les deux constables traditionnels étaient deux hommes de la police de Québec. Tous deux robustes et d'une force peu ordinaire, costumés et armés de leur bâton, montèrent sur l'estrade pour protéger officier rapporteur, candidats et orateurs. L'estrade avait été placée sur le côté ouest, près de la façade de l'église. La place publique devant l'église était recouverte de gravier contenant une multitude de petits cailloux.

A une heure précise, l'officier rapporteur proclama MM. Pozer et Blanchet candidats. Cette cérémonie terminée, M. Pozer se leva pour parler, mais à peine avait-il dit quelques mots, qu'un caillou fut lancé et dirigé sur l'estrade, les partisans de M. Pozer croyant que leur candidat était menacé escaladèrent l'estrade, les deux policiers tentèrent de les en empêcher et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, tous ceux qui étaient sur cette tribune devenue dangereuse, disparurent et les auditeurs devinrent des combattants. L'estrade fut démolie en un clin d'oeil par

les deux meilleurs forts-à-bras de la Beauce, et les deux gardiens de la paix furent promptement réduits à l'impuissance, l'un se retira avec un bras fracturé et l'autre cut la clavicule brisée, à part les coups de poing et de pied qu'ils reçurent à profusion. La mêlée devint générale et les cailloux commencèrent à grêler; puis la colère s'empara de la foule, une partie des partisans de M. Blanchet se sauvèrent sur la terre de la fabrique, poursuivis par leurs adversaires, qui leur lancèrent des cailloux à qui mieux mieux. Ce fut une véritable émeute. L'autre partie alla vers l'hôtel Barbeau, où ils se réfugièrent, mais bientôt l'hôtel fut pris d'assaut, et les fugitifs furent obligés de s'enfuir par les fenêtres. Enfin, la paix se rétablit, grâce à leur agilité, M. Blanchet et ses amis s'en retirèrent sains et saufs. Il y eut bien quelques blessés, mais rien de grave. Chacun avait craint pour sa vie.

Dans cette élection, M. Ed. Couture, important marchand de Lévis, voulut parler en faveur de M. Blanchet sur le perron de l'église de St-Ephrem. n'eut pas le temps même d'ouvrir la bouche, qu'on le fit tomber sur une des marches du perron où il se frac-

tura une jambe.

Toute cette élection fut une série de batailles et d'incidents malheureux et se termina par le triomphe de M. Pozer qui fut élu par une grande majorité.

En 1874, il fut réélu pour Ottawa, le double mandat ayant été aboli en 1872. En 1876, l'hon. Mac-

Kenzie l'appela au Sénat.

M. Pozer a toujours conservé l'estime de ses amis et même de ses adversaires, et sa popularité dans la

Beauce, jusqu'à sa mort.

En 1874, il appuya la candidature de l'hon. Jos. Bolduc, qui se présenta alors comme libéral; cependant M. Bolduc fut battu par M. F. X. Dulac. Le comté avait changé d'allégeance, il était redevenu conservateur. En 1878, M. Poirier fut élu comme libéral dans la Beauce, grâce à l'influence de M. Pozer, qui alors se trouva à prendre sa revanche sur ses adversaires conservateurs.

M. Pozer s'occupa peu de sa profession, mais grand nombre de Beaucerons, adversaires ou partisans, allaient le consulter. Il a agi en maintes occasions comme conciliateur et a réussi à régler à l'amiable une foule de difficultés. Comme député et sénateur il fut tout dévoué aux intérêts de son comté. Il avait de grands intrêts, non seulement à St-Georges, mais aussi aux deux premiers rangs de Shenley et à Broughton. Dans ce dernier canton, il était administrateur de la succession Hall, propriétaire d'un grand nombre de lots accordés autrefois aux miliciens.

## BIOGRAPHIE DE L'HON, C. H. POZER

#### Par M. A. Achintre.

Les extrêmes se touchent: voilà pourquoi M. Pozer, gros et gras, se trouve en chambre le voisin de M. Tremblay, mince et maigre. Le député de Beauce qui cumule les deux mandats représente physiquement le type que l'imagination se créé d'un banquier hollandais. La tête est belle, forte, le visage plein, l'air sérieux, les manières froides mais polies. Une obésité précoce semble ajouter encore à sa dignité naturelle, à une importance qui n'est qu'apparente, car en réalité M. Pozer passe pour l'homme le plus affable et le plus modeste des deux parlements.

De leur voisinage et sans doute, d'une communauté d'idées antérieure à leur rencontre, il s'est formé entre le député de Chicoutimi et le membre peur la Beauce une amitié qui a naturellement cugendré une alliance politique. Les deux députés, comme les membres d'une compagnie anonyme, s'endossent mutuellement les traites qu'ils tirent sur le ministère. Ainsi M. Pozer a secondé la motion de blâme contre la nomination de M. Bridges; celle demandant le transfert de la bibliothèque de l'instruction publique dans les salles du parlement, toutes deux de M. Tremblay et ce dernier a secondé aussi deux motions de son collègue.

M. Pozer, comme l'indique son nom, descend d'une ancienne famille allemande : il est né à St-Georges d'Aubert-Gallion, à fait ses études à Québec, où dès 1860, il se faisait admettre au barreau. Bien qu'élu aux dernières élections générales, le député de Beauce avait cependant éprouvé un échec électoral, en 1863, pour un siège à l'Assemblée Législative.

M. Pozer s'occupe en Chambre des intérêts de son comté d'une façon toute particulière. Il a demandé par un bill l'érection de cinq Townships: Tring, Forsyth, Adstock, Dorset et une partie du canton de Shenley, en municipalités locales et a combattu avec une grande ténacité les amendements faits à l'acte des mines d'or de 1868, par une motion demandant le renvoi du bill à six mois: aussi un autre bill pour le rappel du même acte.

Le député de Beauce est un homme intelligent, très dévoué aux intérêts de son comté, et qui aime à s'occuper d'entreprises locales. Il figure parmi les directeurs du chemin à lisses de Kennebec et Lévis.

#### ELECTION 1867

$\operatorname{\underline{P}ozer}$	1,179
Taschereau	629
Portraits et Dossiers	parlementaires du Pre-
(Portraits et Dossiers mier Parlement de Québec	, 1871).

## IV — MARY MAGDALEN POZER

Née en 1839, et décédée à Québec, le 26 octobre 1911, non mariée.

#### V — ANN EVELINA POZER

1869, non mariée.

## VI — DAVID GORDON POZER

Né en 1843, à St-Georges, et décédé le 8 décembre de la famille Pozer.

Il avait épousé, à Québec, en mars 1871, Mlle Mary Lesueur, fille de Philipp Lesueur, le premier gérant de la Banque de Montréal, à Québec.

M. Pozer s'occupa d'agriculture, et fut plusieurs années l'inspecteur et le comptable des bois et forêts du gouvernement de la province de Québec, pour la division de la Chaudière.

Il a été maire de St-Georges, et préfet du comté

de Beauce, pendant les années 1872-73 et 1873.

Enfants:

1. Ethel Jane:

2. Hanna Gertrude, résidant actuellement à Hanover, N.-H., E.-U.;

3. Constance, décédée en bas âge;

4. Philipp Gordon, célibataire, a fait son cours commercial au High School à Québec. Il entra à l'emploi de la Banque de Montréal, à Peterborough, Ontario, en juin 1900, et occupa diverses positions dans différentes succursales de cette banque dans les provinces de Québec et d'Ontario. En février 1912, il fut nommé comptable de la même banque à Bowmanville, près de Brantford, et en février 1918, gérant de la même institution à Renfrew, Ontario. De puis juin 1919, il est attaché au bureau principal de la Banque de Montréal, à Montréal, dont il est l'inspecteur général pour les succursales dans toute la province d'Ontario.

5. Ernest Wilfrid, né en janvier 1885, il est marchand de bois et réside à Vancouver, Colombie Anglaise, Canada.

Madame David Gordon Pozer réside maintenant à Québec, ainsi que Mademoiselle Ethel Pozer

(1927).

## VII — MADAME JOHANNA BARBARA POZER

Née à St-Georges, en 1846, décédée à Québec, en 1924, avait épousé M. Charles Brown Langlois, avocat, de la cité de Québec, en 1873.

De leur mariage sont nés, à Québec, sept en-

fants:

- 1. Charles Milbourn Pratten, le 16 novembre 1873; décédé le 18 septembre 1874;
  - 2. Ann Kate, le 28 janvier 1875;3. Peter William, le 11 juin 1876;

4. Stephen Milbourn, le 8 décembre 1877 et décé-

dé le 9 mai 1886;

5. Charles Fisher, le 12 janvier 1879; marié à Edith Kate Hicks, de Londres, Angleterre, le 12 juil-let 1922;

6. Benjamin John, le 22 juin, 1880, décédé le 9

mai 1886;

7. Barbara Mary-Ann, née le 19 octobre 1883.

## VIII — JOHN ADOLPHUS POZER

Fils de William Pozer et de Dame Ann Milbourn, né à St-Georges, le 9 mai 1849, à épousé le 29 novembre 1881, à Québec, Mlle Victoria Isabella Lilliott, fille de M. John Turner Lilliott, et de Maria Smith de la cité de Québec.

M. John Pozer est décédé à St-Georges, Beauce, le 25 février 1890, à son décès, il était maire de la paroisse de St-Georges, Beauce.



John Adolphus Pozer

Enfants:

1. Mabel Evelina, née le 20 novembre 1882;

2. Ernest, né le 21 janvier 1884, décédé le 15 février 1884;

3. Rhoda Isabella, née le 4 mai 1885;

4. Dalene, née le 8 juillet 1886;

5. Gertrude Henrietta, née le 19 mars 1888;

6. Charles Henry, né le 8 mai 18890.

#### 4ème GENERATION

Enfants de William Milbourn Pozer

# I — MARY GEORGIANNA POZER

Thomson, en août 1886.

Elle est décédée à Toronto, Ont., en 1921.

Elle eut deux enfants:

1. Geo. Christopher, né le 29 août 1894, à Winslow, Maine:

2. Gilbert Willoughby, né le 28 janvier 1876, à Winslow, Maine.

## II — WILLIAM JOHN POZER



William John Pozer



Madame William J. Pozer

Né au manoir d'Aubert-Gallion, le 2 juin 1863, il étudia deux ans au collège de Ste-Marie de la Beauce, (1877-78) et deux ans à l'académie Thom, rue Ste-Angèle, à Québec.

Ses études commerciales terminées, il débuta dans le commerce par un stage de deux mois chez MM. Léger & Rinfret, qui avaient, en 1890, leur magasin au pied de la côte de la Montagne (Bloc Morin), à Québec.

En sortant de la maison Léger & Rinfret, il entra chez MM. Whitehead & Turner, importateurs d'épiceries, et marchands en gros, où il fut employé pendant six ans.

En 1887, il partit pour l'Ouest, avec les ingénieurs Williams et Blais, chargés par le gouvernement fédéral du creusage de la rivière Saskatchewan.

L'année suivante, il est à l'emploi de MM. Stobart & Co., à Duck Lake, peu après son entrée, cette compagnie le nomma son gérant. Il administra pendant six ans les affaires de cette grande compagnie, qui avait un important magasin à Duck Lake, et treize postes de commerce dans le nord.

Sept ans après son arrivée dans l'ouest, en 1894, il fonda une maison de commerce, au même endroit, qui existe encore sous le nom de W.-J. Pozer & Son. M. Pozer s'est associé son fils James, et ce dernier est le gérant de l'établissement. M. W. J. Pozer et sa famille demeurent à Winnipeg (57 rue Maryland) depuis 1910.

A Winnipeg, il s'occupe activement d'achat et de vente d'immeubles. Il a toujours été heureux en affaires

Lors de son séjour à Québec, il fit de la milice. En 1879, il était dans la troupe commandée par le colonel Strange, pendant les troubles qui eurent lieu à St-Roch, et en 1885, il passa les mois d'avril et mai dans le 8ème bataillon de Québec, comme sergent. Ce bataillon remplaçait la batterie B sur la citadelle.

Le 11 novembre 1899, le lieutenant gouverneur le nomma notaire public pour les territoires du nordouest.

William John Pozer épousa le 17 mai 1888, à Duck Lake, Mlle Mary Stull, fille de M. J. F. Stull, principal du High School à Prince Albert, et de Madame Sarah Lines de Rothsay, Ont.

Ce mariage fut célébré par le Rév. Jardine, de l'Eglise Anglicane, dans la Colleston Church, le 17

mai 1888, près de Prince-Albert, Sask.

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba, l'hon. Newlands, alors avocat, fut garçon d'honneur de ce mariage.

Trois garçons et une fille sont nés de ce mariage,

à Duck Lake:

1. James Milbourn Trafalgar, le 14 mars 1889;

2. Evelina Georgianna, le 1 mars 1891;
3. William Secord, le 5 octobre 1892;

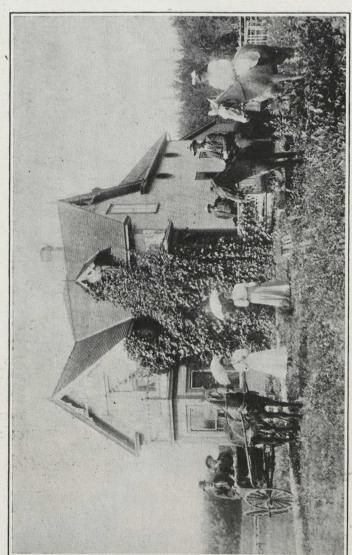
4. Richard Bruce, né le 11 avril 1894.

Madame William John Pozer est la petite nièce de l'héroïne de Queenston, Laura Ingersoll, épouse de James Secord.

Cette héroïne de la guerre entre l'Angleterre et

les Etats-Unis, de 1812 à 1815, est connue dans l'histoire sous le nom de "Laura Secord".

Le 23 juin 1813, Laura Secord découvrit par accident que les officiers américains casernés dans la



5.—Wm. J. Pozer 6.—Wm. Secord Pozer 7.—Melle Madge Wilson

2.—R. Bruce Pozer
3.—Eva G. Pozer
4.—Madame W. J. Pozer

De gauche à droite:

maison où elle demeurait à Queenston, Ontario, se proposaient d'aller surprendre un détachement du 49ème régiment de l'armée anglaise, commandé par le Lieutenant James Fitzgibbons.

Résidence de William John Pozer à Duck Lake, en 1909

Cette femme courageuse, devant l'imminence du danger qui menaçait ses compatriotes, n'hésita pas un instant à exposer sa vie pour sauver la troupe destinée à une destruction complète, si elle n'était pas avertie immédiatement.

Elle partit sans retarder et se mit à marcher à travers la forêt, évitant les sentiers et les chemins sous bois, craignant d'être elle-même surprise par les sentinelles américaines. Elle parvint, après une course de vingt milles, à Beaver-Dam où campaient le Licut. Fitzgibbons et son régiment, qu'elle mit de suite au courant des plans américains. Comme elle était très délicate, elle atteignit le camp physiquement épuisée.

Fitzgibbons, mis sur ses gardes, évita la surprise et remporta à Beaver-Dam une éclatante victoire sur l'armée américaine grâce à la présence d'esprit et au

patriotisme de "Laura Secord".

# III — EDITH HENRIETTA POZER

Née à St-Georges, Beauce, le 31 janvier 1865, et mariée le 11 novembre 1890 à Robert J. Ross, aussi de St-Georges, fils d'Andrew Ross, arpenteur, de Frampton, né le 11 octobre 1805, et d'Elizabeth Milbourn, née le 7 octobre 1808.

M. Ross était arpenteur très estimé. Il décéda le 3 juin 1924, et a été inhumé dans le cimetière anglican de Saint-Georges, Beauce



R. J. Ross

## Enfants:

- 1. Edith Milbourn, née le 5 mars 1893;
- 2. Donald, né le 19 février 1894;
- 3. Ida Elizabeth, née le 21 juin 1895, et mariée à Ross J. Macdonald, le 22 juin 1921;
  - 4. Wilfred Pozer, né le 14 juin 1897;

- 5. Lillian Eileen, née le 14 février 1899, mariée en 1923 à William H. Ross;
  - 6. Robert Arthur, né le 14 février 1903 :
  - 7. Olive Ethelwyn, né le 4 juin 1905.

# DONALD ROSS, FILS DE M. R. J. ROSS ET DE MADAME EDITH HENRIETTA POZER

En juillet 1917, M. Ross s'enrôla dans l'armée et fit du service de garde sur le Pont Victoria, à Montréal. En septembre 1917, il fut transféré à la 79ème batterie de l'Artillerie de Campagne. Il s'embarqua à Halifax, en novembre 1917, pour l'Angleterre, fit de l'entraînement au gamp de l'artillerie de Wiltey, pendant quelque temps. C'est en mais 1918 qu'il alla en France où il servit comme canonnier à la 55ème batterie de l'Artillerie de Campagne. C'est alors qu'il prit part à plusieurs escarmouches jusqu'au 31 juillet. C'est le 31 juillet 1918 que pratiquement tout le Corps Canadien se dirigea vers le front de la Somme.

Voici les principales batailles auxquelles il prit

Bataille d'Amiens, sur la Somme, 8 août 1918; Assaut de Mouchy-les-Preux, 26 août 1918;

L'attaque sur le Droucourt-Queant-Switch, 2 septembre 1918;

La capture du Canal du Nord, 27 septembre 1918;

Assaut et capture de Cambrai, 8 octobre 1918;

Prise de Valenciennes, 1 novembre 1918.

Après cette date, sa batterie pourchassa l'armée

retraitante des Allemands jusqu'au Rhin.

A partir de Noël 1918, il fit partie de l'armée d'occupation stationnée à Bonn et dans les environs, Allemagne.

De retour au Canada après la guerre, le 24 juin 1919, M. Ross a épousé Muriel Eileen Catheart, fille de M. et Mme William I. Catheart, à Jersey Mills, Beauce, le 12 août 1924.

Ils demeurent actuellement à Kénogami, Qué.

#### IV — ANNIE POZER

Née le 9 mai 1866, à St-Georges, Beauce, mariée à James B. Tavlor, de Québec.

Enfant:

James, employé civil au parlement de Québec.

#### V — GEORGES ALFORD POZER

Né le 12 avril 1868, avait épousé Mlle Edith Henrietta Lilliott, à St-Georges, le 13 décembre 1925, née en juin 1865, à Québec, décédée à St-Georges de Beauce, le 12 mai 1908. Mlle Lilliott était la fille de M. John Lilliott, et de Mme Mary Smith.

M. Georges Alford Pozer est décédé à St-Georges, le 7 novembre 1925.

Enfants:

1. William Ivan, né le 21 juin 1896, un des volontaires du premier contingent canadien, victime des gaz pendant la grande guerre, il est venu mourir dans un hôpital à Québec, en 1919;

2. Gladys Isabella, née le 18 juin 1898, a épousé M. Frédérick Thompson, de Lorette, près de Québec;

3. Edwin, né le 23 novembre 1899;

- 4. Georges Kennett, né le 5 novembre 1901, à épousé, le 18 août 1926, Hariett Estella Philbrick, fille de M. et Mme Ernest E. Philbrick, de Dauville, P. Q. M. et Mme G. K. Pozer résident à St-Georges;
  - 5. Mabel Henrietta, née le 1er mai 1903;6. Edith Marjorie, née le 16 juillet 1905.

## VI — JACOB ADOLPHUS POZER

Né à St-Georges, Beauce, le 13 octobre 1869. Il quitta la Beauce pour l'Ouest en 1895, et alla résider à Index, une ville du territoire de Washington, Etats-Unis, où il décéda le 11 décembre 1899. Il était alors marchand de provisions.

M. Jacob Adolphus Pozer est mort célibataire.

# VII — RICHARD WILLOUGHBY POZER

Né à St-Georges, Beauce, le 13 février 1871, commença son cours commercial au Stanstead College, pour le terminer au High School, à Lévis, P. Q. De 1886 jusqu'en septembre 1905, il a été employé au service du Quebec Central Ry, et alla ensuite s'établir à Duck Lake, Saskatchewan, où il débuta comme marchand de fer et de meubles, puis y devint marchand général. Il fit des spéculations très heureuses de sucre et de denrées pendant la guerre.

Il épousa, à Black Lake, P. Q., le 29 novembre 1893, Edith Ann, fille du Capitaine Prideaux. Elle était née le 31 décembre 1871, en Angleterre, et avait reçu son éducation à Sherbrooke; elle décéda le 19 octobre 1901, à Lévis. Elle a été inhumée dans le cimetière de la famille Pozer, à St-Georges.

## Enfants:

- 1. Ida Beatrice, née le 2 janvier 1894, à St-Georges, elle reçut son éducation au Stanstead College, et épousa, à Black Lake, P. Q., le 7 septembre 1918, Ernest Weary, gérant de la Banque Royale, à Black Lake. Enfant: Gwendolyne.
- 2. Maud Irène, née le 25 septembre 1896, à Sherbrooke, elle reçut son éducation au Stanstead College, et épousa, le 28 janvier 1923, à Duck Lake, Frederick Anderson, propriétaire d'un ranch. Enfants: William Frederick et Richard Malcolm.
- 3. Irena May, née à Sherbrooke, le 21 mai 1898, décédée à Lévis, le 19 octobre 1898, elle a été inhumée à St-Georges.
- M. Pozer épousa en secondes noces, le 4 novembre 1902, à Bury, P. Q., Florence Isabell Brooke Lockett, fille du Major Edmund Lockett, d'Angleterre. Pas d'enfant.

# VIII — HENRY ROBERT MILBOURN POZER



De gauche à troite:

1.—Andrew Milbourn Pozer 2.—Winifred Hatch Pozer

3.—Lillian Grace Pozer

4.—Hugh Willoughby Pozer

5.—Henry Robert Milbourn Pozer

Né à St-Georges, Beauce, le 18 janvier 1873, compléta son cours commercial à l'Académie Thom, à Québec

C'est un des pionniers du nord de l'Alberta. Arrivé au fort Edmonton dès 1895, il y demeura jusqu'en juillet 1896. Un accident l'obligea d'aller suivre un traitement à Montréal, et après sa guérison, en avril 1897, il vint au fort Saskatchewan, acheta une grande étendue de terrain à 22 milles au nord de Vegreville, auquel il donna le nom de Pozerville, et

commença l'élevage des animaux. Il fut un des premiers propriétaires de ranch dans cette partie des territoires de l'Ouest Canadien. A son ranch, il ajouta un magasin où la population des environs put s'approvisionner de tout ce qu'il lui fallait. Il obtint aussi d'Ottawa un bureau de poste "Pozerville", qui fut aboli après son départ pour Vegreville où il alla s'établir en 1906 et y installa un magasin de machineries et machines agricoles, qu'il vendit deux ans après.

Il s'occupa activement des affaires publiques de Vegreville, fut le secrétaire-trésorier de cette ville pendant plusieurs années, membre de la Chambre de Commerce, officier rapporteur des élections fédérales et provinciales, en 1908, et en 1909. Sur la recommandation de Edward J. Wright, député secrétaire territorial, à Régina, l'hon. A. H. Forget le nomma, en juillet 1904, juge de paix, charge qu'il occupe encore.

Au printemps de 1915, il résigna sa position de secrétaire-trésorier de Vegreville et se remit au commerce d'instruments d'agriculture. En 1921, il vendit son établissement et revint sur son ranch à "Two Hills", Alberta, où il demeure actuellement avec sa famille.

3.

Il est libéral en politique et appartient ainsi que sa famille à l'Eglise d'Angleterre.

Homme d'action et de jugement, il contribua beaucoup au progrès et à la prospérité de sa province d'adoption.

M. Pozer épousa, à Québec, en 1901, Mlle Winifred Hatch, fille de M. Hatch, alors surintendant de l'aqueduc de la cité de Québec. De ce mariage sont nés trois enfants:

Lillian Grace, née sur la Section 20, Canton 54, rang 11, à l'ouest du 4ème Méridien, Alberta, T.N.O., le 26 juillet 1902;

Andrew Milbourn, né au même endroit que sa soeur, le 8 novembre 1903;

Hugh Willoughby, né à Vegreville, Province d'Alberta, le 5 juillet 1907.

#### IX — LILIAN SARAH POZER

Lilian Sarah Pozer est née à St-Georges, Beauce, le 15 avril 1875, et a épousé dans la même paroisse, le 9 avril 1875, John Ernest Goslin, dont la mère était la petite-fille du Docteur Ernest Munkel. M. Goslin est un des descendants d'un pionnier de la seigneurie Aubert-Gallion.

Le mot Gosling s'écrivait alors avec un "g". M. et Mme Goslin demeurent depuis 1912 dans

l'état de Minnésota, actuellement à Center City.

Enfants:

John Pozer Goslin, né le 19 août 1912, à Stillwa-

ter, Minn.;

3

Margaret Beatrice Goslin, née le 3 décembre 1914, à Center City, Minn.

## X — IDA ELIZABETH POZER

Née le 7 octobre 1877, décédée le 25 janvier 1897.

## 4ème GENERATION

Enfants de John Adolphus Pozer

## I — MABEL EVELINE POZER

Née le 20 novembre 1882, à St-Georges, mariée à M. David J. Salls, marchands de bois, de Sherbrooke, le 4 juillet 1906, à St-Georges, Beauce.

Enfant:

Edna Pozer Salls, née le 25 avril 1908.

#### II — ERNEST POZER

Ne vécut que quelques jours.

### III — RHODA ISABELLA POZER

Née le 4 mai 1885, à St-Georges de Beauce, ma-

riée à M. Donald McKenzie Rowat, N. P., le 23 octobre 1907, à St-Georges, Beauce.

Enfants:

Rhoda Isabel McKenzie Rowat, née le 24 juillet 1908:

Charles Andrew Donald Rowat, né le 19 octobre

1909;

John Pozer Rowat, né le 23 mai 1911. M. et madame Rowat demeurent à Montréal.

#### IV — DALENE POZER

Née le 8 juillet 1886, mariée à M. Lawrence P. Wyatt, à Sherbrooke, cultivateur.

Enfant:

Gertrude Jane Lilliott, née le 13 sept 1918.

#### V — GERTRUDE HENRIETTA POZER

Née le 19 mars 1888, à St-Georges de Beauce, mariée à Mellbourne McKee, de Richmond, marchand, à St-Georges, Beauce, le 3 septembre 1912. Pas d'enfant.

#### VI — CHARLES HENRY POZER



Charles Henry Pozer

Né à St-Georges, Beauce, le 8 mai 1890, il est ingénieur civil

Le 5 juin 1916, il épousa, à St-Jean, N. B., Kitty Steele Barrett, d'Alexandria, Virginie.

Lors de son mariage, il était lieutenant dans le corps des ingénieurs canadiens, et traversa en France, en janvier 1917, comme lieutenant dans le 4ème régiment canadien des troupes de chemin de fer.

Le 2 février suivant, il est nommé capitaine et promu un mois après major en charge d'une compagnie de son régiment. En octobre 1918, il est cité dans les dépêches de Sir Douglas Haig pour sa belle conduite et ses actes de bravoure au front.

De retour de France en janvier 1919, il fut licen-

cié de l'armée en mars suivant.

Pendant que son mari était au front, en France, Mme C. H. Pozer conduisit pendant deux années, à Londres, une voiture d'ambulance de l'armée canadienne.

des ingénieurs du chemin de fer "Southern Rail-

way", dans la Caroline du Sud.

#### 5ème GENERATION

# Enfants de William John Pozer

## I — JAMES MILBOURN TRAFALGAR POZER

Né le 14 mars 1889, est l'associé de son père et le gérant de leur maison de commerce à Duck Lake, Saskatchewan.

Marié le 6 février 1915, à Rosthern, Saskatchewan, à Mlle Lillian Nevanas, fille de Thomas Nevanas, marchand en gros, de Liverpool, Angleterre, d'origine irlandaise, président de la Chambre de Commerce et p'usieurs années membre du Conseil de Ville de Liverpool. Enfants



James Milbourn Pozer

1. James William Nevanas, né le 25 août 1916;

2. Sydney Milbourn, né le 4 décembre 1917;

3. Phyllis Elizabeth, née le 26 mai 1922;

4. John Harold, né le 15 juin 1925.

## II — Mlle EVELINA GEORGIANN POZER

Née le 1 mars 1891, mariée à M. Lyman Pozell, gérant de Bain & Co., agents de manufacturiers euro-

péens et américains, à Winnipeg, fils de W. B. Powell, de Montréal, vice-président et gérant-général de "The Montreal & Southern Ry. Co., de Montréal, et de Madame Helen E. Beck, de Montréal.

Enfants:

Lyman Bruce, né le 28 octobre 1917; William Douglas, né le 14 août 1919; Monicha Mary, née le 12 octobre 1922.

#### III — WILLIAM SECORD POZER



William Secord Pozer

Né le 5 octobre 1892, fut un des premiers volontaires du 90ème Régiment de Winnipeg, dès le commencement de la grande guerre.

Victime des gaz asphyxiants, blessé à l'épaule et fait prisonnier à la seconde bataille d'Ypres, il passa trois ans dans un camp allemand à Muenster, en Allemagne.

Après cette bataille, le colonel Sam Hugues adressa une lettre annonçant à M. et Mme W. J. Pozer la mort de leur

fils et leur offrant ses condoléances.

Il fut libéré en janvier 1918, par échange de prisonniers entre les gouvernements de l'Angleterre et de l'Allemagne, par l'entremise de la Suisse.

M. Pozer est assistant-gérant de la Standard Bank, à Winnipeg.

Le 1 mai 1923, il a épousé Mlle Edith Johnson, fille de Chs. Johnson, surintendant du Canadian National Ry., à Winnipeg.

#### IV — RICHARD BRUCE POZER

Né le 11 avril 1894, est médecin-chirurgien, il exerce sa profession à Ericksdale, Manitoba, et est le médecin en chef de l'hôpital de cette ville.

Le Dr. R. B. Pozer a épousé le 18 septembre 1925,

Mlle Pansy Ellen Reed, infirmière graduée, à Langsburn, Michigan, E. U. Son père, ancien loyaliste, était un Anglais

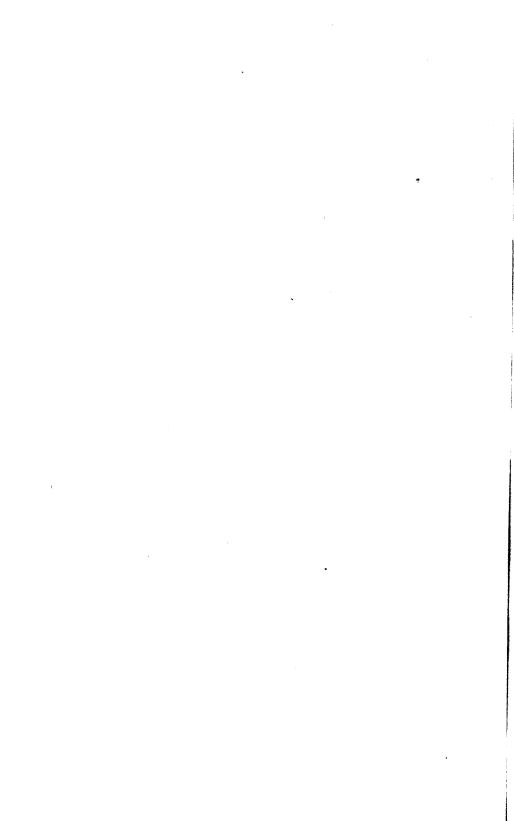
né en Angleterre.

Ainsi que son frère William, il s'enrôla dès les premiers jours de la guerre dans le 90ème Rifle Regiment de Winnipeg, et alla au front comme infirmier, sous les Drs. Simpson et Crookshank, à Vimy. Le Dr. Crookshank s'étant retiré, le jeune Pozer, chef des ambu-



Richard Bruce Pozer

lanciers, le remplaça brillamment et fut décoré pour sa bravoure à la Crête de Vimy, pour avoir secouru des blessés sous le feu.



#### TROISIEME PARTIE

LES SEIGNEURS ET PREMIERS CENSITAIRES D'AUBIN DE L'ISLE

#### SEIGNEURIE D'AUBIN DE L'ISLE

Cette seigneurie fut accordée à Nicolas-Gabriel Aubin de l'Isle, Greffier de la Maréchaussée, à Québec, par MM. de Beauharnois et Hocquart, le 24 septembre 1736, et consistait en:

"Un terrain de deux lieues de front sur deux lieues de profondeur, du costé du nord-ouest de la rivière du Sault de la Chaudière avec les isles et islots qui sont dans la rivière dans l'espace des d. deux lieues en remontant la d. rivière du côté nord-est à commencer à la fin d'autres trois lieues concédées au s. Joseph Fleury de la Gorgendière, et finir aux terres non concédées, le tout à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, droit de chasse, pesche et traitte avec les Sauvages tant au devant qu'au dedans du dit terrain..."

# NICOLAS GABRIEL AUBIN DE L'ISLE

1er seigneur d'Aubin de l'Isle

Nicolas Gabriel Aubin de l'Isle fut un personnage important de la Beauce, où il a probablement fait, par lui-même ou par des représentants, la traite des fourrures avec les sauvages, du moins c'est ce qu'indiquent ses titres de propriété dans la Nouvelle tentes de la seigneurie Aubin de l'Isle lui accordent le droit de chasse, de pesche et de traitte avec les sauvages, tant au devant qu'en dedans du dit terrain".

Non satisfait d'avoir droit de faire le commerce avec les Abénaquis, dans sa seigneurie, il se fait concéder un fief dans la seigneurie Rigaud-Vaudreuil, par acte devant le notaire Barolet, le 9 septembre 1739, contenant six arpents de front sur deux lieues

de profondeur, qui porte le nom de fief St-Gabriel, aura droit d'y faire la TRAITE AVEC LES SAU-VAGES.

Ce fief, était situé près de la rivière des Plante, et s'étendait depuis la rivière Chaudière jusqu'au canton de Cranbourne.

Trois ans après, le 4 octobre 1743, par acte devant le même notaire Barolet, le seigneur Rigaud-Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, lui concède encore une terre avec condition expresse qu'il au a droit d'y faire la TRAITTE AVEC LES SAU-VAGES. Cette terre mesurait trois arpents sur quarante et elle est aujourd'hui (1927) la propriété de M. Augustin Bolduc, et désignée au cadastre de St-François sous le numéro 1485, premier rang sudouest, et elle est bornée au sud-est par celle de M. Rémi Bolduc.

Les premiers seigneurs de la Beauce semblent s'être fait concéder les cinq grandes seigneuries de la Chaudière plutôt pour s'assurer du droit d'y faire la traite avec les sauvages que dans le but de les coloniser.

M. Aubin de l'Isle devait venir assez souvent visiter ses postes de commerce dans la Beauce, et on voit qu'il était à St-Joseph, le 23 mai 1740, suivant le régistre des états civils de cette paroisse.

Le premier mariage célébré dans la Beauce fut celui de François Prévost fils de J. Bte Prévost et de Geneviève Cédilot, de Ste-Foye, et de Marie Françoise Maheu, fille de Noël Maheu et de Marie Madeleine Menard, de St-Joseph, Nouvelle Beauce. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. Père Charpentier, récollet et missionnaire, le 23 mai 1740, dans la première chapelle à St-Joseph, située sur la rive sud-ouest de la Chaudière.

A ce mariage étaient présents Joseph Fleury de la Gorgendière, seigneur de St-Joseph, Colonel Général de la Milice du Gouvernement de Québec, Gabriel Aubin de l'Isle, Greffier des Maréchaux de France en ce Pays, Jos. Lalague dit Gagné, Noël Maheu, Jacques Imbert, écrivain du roi, et J. B. Squerré (dit Caron).

Le premier seigneur Gabriel Aubin de l'Isle, né à Paris en 1698, décéda, à Québec, le 8 février 1747. Son corps repose dans la Basilique de Québec.

## Deuxièmes co-seigneurs d'Aubin de l'Isle

Nicolas Gabriel Aubin de l'Isle, épousa à Québec en premières noces Elisabeth Marchand en 1719, en secondes noces Marie Françoise Jérémie, en 1727, et en troisièmes noces, Marguerite Lemaître. De ce dernier mariage, il n'eut pas d'enfant, mais du premier et du second il en eut seize, dont six seulement lui survécurent:

1. Marie-Louise, épouse de P. Chabosseau;

2. Marie Gabrielle, épouse de Etienne Tenon, et en secondes noces à Augustine Cadet, décédée en 1776;

3. Marie Françoise mariée à Pierre Boisson ou

Boisseau;

4. Marie Anne, mariée à Guillaume LeRoy;

5. Gabriel François, décédé à Curasol;

6. Françoise Ignace, mariée à J. B. Gatien.

Ces six enfants devinrent co-propriétaires des biens de leur père et ils vendirent leur part d'héritage chacun séparément, et à diverses personnes, ce qui causa le partage de cette seigneurie en fiefs.

### LA SEIGNEURIE D'AUBIN DE L'ISLE EST DIVISEE EN TROIS FIEFS: ST-CHARLES, STE-BARBE ET CUMBERLAND.

### FIEF ST-CHARLES DE LA BELLE-ALLIANCE

### Les seigneurs

Marie Anne Aubin de l'Isle, épouse de Guillaume LeRoy, une des héritières de feu N. G. Aubin de l'Isle, commença, la première le morcellement de cette seigneurie. Le 26 février 1764, par acte devant le notaire Moreau, elle vendit les droits paternels et maternels qu'elle pouvait y avoir à M. Charles Doyon, cultivateur de St-François, Beauce, un des pionniers de cette paroisse.

Par cette acquisition M. Charles Doyon devint seigneur d'un territoire de cinquante-quatre arpents et six perches de front, sur deux lieues de profondeur, borné au sud-ouest par la rivière Chaudière et au sud-est par le canton de Linière.

Ce territoire devint le fief St-Charles de la Belle-Alliance. D'où vient ce nom, on peut supposer que M. Doyon lui donna son nom de baptême, mais "de la Belle Alliance" d'où vient-il? nous l'ignorons.

Comme la plupart de ceux qui achetèrent des seigneuries à cette époque, M. Doyon ne put conserver cette propriété, n'ayant pas réussi à y attirer assez de censitaires.

M. Jonathan Eckart lui succéda comme seigneur, ayant acquis le fief à une vente par le shérif de Québec, en 1789, à la suite d'une saisie opérée sur les biens de M. Doyon.

Ce nouveau seigneur transmit le même fief à sa fille Margaret Roberts Eckart par des titres que nous n'avons pu nous procurer.

Mademoiselle Eckart, devenue épouse de James Godfrey Hanna, célèbre marchand des grandes horloges "Grand Father's Clock", de Québec, vint demeurer à St-Georges probablement vers 1820.

Le Docteur Dearborn, dans le récit de son voyage qu'il fit en 1824, le long de la Chaudière, en suivant le même chemin qu'il avait parcouru en 1775, avec l'armée d'Arnold, dont il était un des médecins, dit que près de l'embouchure de la rivière du Loup il y avait deux maisons, l'une appartenant à un canadien-français, dont il ne donne pas le nom, et l'autre était la résidence de M. Hanna que les gens de l'endroit appelait le "Seigneur Hanna".

M. Hanna appartenait à l'Eglise d'Angleterre, il décéda dans son manoir en 1852, et fut inhumé dans le cimetière de Jersey Mills.

Cet horloger devenu seigneur a laissé un très bon souvenir à St-Georges. Dans plusieurs difficultés entre Beaucerons, il est appelé avec ses amis William Pozer, James Calway, de St-Joseph, ou le Docteur Munkel, à remplacer les tribunaux réguliers.

M. Hanna attira, vers 1820 d'Angleterre quelques-uns de ses compatriotes pour les établir sur ses terres, parmi ceux-ci M. James Owen et M. David Catheart, dont les descendants de ce dernier sont encore nombreux dans la Beauce, mais le plus grand nombre de ces immigrants préférèrent prendre des terres le long du chemin Kennébec.

Madame Hanna, par son testament reçu par le notaire N. Ross, de Montréal, le 28 juin 1849, légua ce fief à sa petite fille Fanny La Pelleterie, veuve de M.

A. Hall, notaire.

Madame Hall, la seigneuresse actuelle, demeure maintenant en Angleterre. Madame Hall est la fille de Elizabeth Maria, enfant de J. G. Hanna et Margaret R. Eckart qui avait épousé le Révérend Emile La-Pelleterie, ministre, à Montréal.

#### Les premiers colons

Les premiers censitaires du fief St-Charles fulent David, John et Alexander Cathcart, John et James Owens, Bernabé Gousse, Pierre Paquet, Prisque Champagne, Joseph Landry, Frs. Gagné, Jean Rodrigue, Michael Cahill, Ann. McCarthy, Zéphirin Loignon, Guillaume Robitaille. Ils vinrent s'y établir en différentes dates: de 1820 à 1845. Dans le procèsverbal du chemin de ce fief par le grand-voyer d'Estimonville (juin 1818) on constate qu'il n'y avait là en novembre de l'année précédente aucune terre concédée.

Les Cahill et McCarthy étaient catholiques ainsi que les Canadiens. MM. Cathcart et Owens appartenaient à l'église presbytérienne.

#### FIEF STE-BARBE DE LA FAMINE

#### Les seigneurs

Jean Rodrigue, un autre pionnier de St-François, acheta vers 1764, de Marie Gabrielle Aubin de l'Isle, (veuve Cadet) la part que celle-ci avait dans la même seigneurie.

En 1773, le seigneur Rodrigue vendit les droits de la Veuve Cadet à l'Honorable Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, Ecuyer, ancien chevalier de l'Ordre Royal et militaire de St-Louis, l'un des membres du Conseil Législatif de la province de Québec, de la cité de Québec. Seigneur de Rigaud-Vaudreuil en la Nouvelle-Beauce, de Gentilly et autres lieux.

En 1772, l'honorable de Léry avait aussi acheté une autre part de la même seigneurie de Marie Aubin de l'Isle, épouse de P. Chabosseau, ce qui le rendait propriété de cinquante-quatre arpents et six perches de front sur deux lieues de prodonfeur dans la seigneurie Aubin de l'Isle.

François Gabriel Aubin, fils, étant décédé, sans avoir disposé de ses droits, dans les successions de ses père et mère, sa soeur, Marie Anne Aubin de l'Isle, veuve de Guillaume LeRoy, demeurant à l'Île aux Grues en recueillit la succession et vendit au même honorable de Léry, les vingt et un arpents de front sur deux lieues dont elle avait hérité, pour le prix de cent livres de vingt sous, c'est-à-dire \$16.60 de notre monnaie actuelle.

Cet acte de vente fut passé à Québec, le 31 juillet 1782, par le notaire J. A. Panet. A cet acte fut présent J. Bte Gatien, maître-couvreur en bardeaux et en ardoises, de Québec et autrefois de St-François, Beauce. Ce J. B. Gatien était le mari de Françoise Ignace Aubin de l'Isle.

L'honorable de Léry étant alors propriétaire de 75 arpents et 6 perches de front de la seigneurie donna à ce territoire le nom de Ste-Barbe de la Famine. Ce fief est voisin de celui de St-Charles de la Belle-Alliance. L'honorable de Léry appela son fief Ste-Barbe en souvenir d'une de ses ancêtres, auquel il ajouta de "La Famine", nom qui désignait tout le territoire qui forme aujourd'hui la paroisse de St-Georges, jusqu'en 1841.

Depuis que l'honorable de Léry a acheté ce fief et la seigneurie Rigaud-Vaudreuil (St-François Beauce), ces propriétés seigneuriales sont toujours restées dans le patrimoine de la famille de Léry.

C'est dans ce fief qu'Arnold en 1775 vit, pour la première fois après trente jours de trajet à travers les forêts du Maine et du Canada, une maison cons-

truite par des blancs.

Sur la rive nord-ouest de la rivière La Famine, près de la Chaudière, lors de l'arrivée d'Arnold, il y avait quelques petites bâtisses habitées par des Canadiens-Français, et un assez grand nombre de huttes occupées par des Abénaquis. L'endroit s'appelait Sartigan.

Arnold y fit reposer son armée pendant quelques jours, pour ensuite continuer sa marche vers Québec.

La présence des blancs habitant St-Georges lors du passage de l'armée américaine indique qu'il devait y avoir quelques Canadiens qui y demeuraient en permanence, mais qui devaient y faire le commerce de

fourrures plutôt que d'y vivre de culture.

Ce fief commença à être concédé vers 1790, et les premiers colons qui eurent des titres réguliers de leur terre furent des enfants de St-François et de St-Joseph qui s'appelaient Ignace Gagnon, Louis Rancourt dit Mystère, Etienne Lessard, Jean et Pierre Augustin Quirion, Olivier Veilleux, Prisque Champagne, Paul Bourg, Jean Fortin, Joseph Grenier, Louis Paré qui en 1795 étaient établis sur les dix premières terres près de la rivière La Famine.

C'est dans la maison de Jean Fortin que fut célébrée la messe pendant sept ans, de 1822 à 1829, par

les prêtres de la cure de St-François, Beauce.

Elle était située sur la terre actuellement propriété de M. Edouard Lacroix, marchand de bois et membre de la Chambre des Communes pour le comté de Beauce

### Les premiers censitaires

Voici les noms des autres premiers censitaires du même fief: Charles Toulouse, Ignace Quirion, Pierre Langelier, Auguste Grenier, Olivier Loubier, Charles Gilbert, Joseph Fortin, Charles Giroux, Nicolas Giroux, F. Dupuis dit Gilbert.

#### FIEF CUMBERLAND

#### LES SEIGNEURS

Ce fief mésure trente-sept arpents et huit perches de front sur deux lieues de profondeur. C'est la partie de la seigneurie Aubin de l'Isle qui touche à celle de Rigaud-Vaudreuil.

Le 27 septembre 1782, John Collins, de Québec, arpenteur général du Canada, se fit déclarer propriétaire de ce fief par un jugement de la cour des plaids, à Québec.

Avait-il acquis des droits directement des enfants Aubin de l'Isle? C'est ce qui ne nous a pas été

possible de constater.

Le 7 juin 1790, John Collins le céda au major Andrew Philipp Skene, officier de l'armée anglaise, à Québec, suivant acte reçu par le notaire P. L. Deschesneaux, et ce dernier transporta ses titres à M. Edward Harbottle, marchand, aussi de Québec; le 15 juin 1819, M. Harbottle le revendit à M. William Torrance, un autre marchand de Québec, par acte devant L. J. McPherson, notaire, le 16 juillet 1823, pour le prix de douze cents dollars. M. Harbottle en redevint propriétaire peu de temps après, car le 20 octobre 1827, il concéda une terre dans le quatrième rang (le No. 3) de Cumberland à Prisque Champagne.

Malheureusement malgré nos recherches nous n'avons pas eu l'avantage de trouver le titre de M. Torrance à E. Harbottle ni d'en connaître la date. D'après la tradition M. Harbottle vint demeurer à la Beauce en 1823 à Cumberland où il vécut jusqu'à sa

mort.

Dans un acte de concession du 25 juin 1823, Not. F. Verreault, il déclare résider en la paroisse de St-François, Beauce; à cette époque le fief Cumberland était considéré comme faisant partie de cette paroisse.

Il se fixa tout d'abord près de la rivière Chau-

dière, sur la terre numéro six au premier rang, maintenant possédée par M. Alexis Morin. Ce n'est qu'après 1830, qu'il fit des défrichements considérables dans le cinquième rang de son fief où il se créa un domaine de quatre à cinq cents âcres.

En peu d'années ce domaine fut presque tout transformé en une belle prairie au milieu de laquelle M. Harbottle se construisit un manoir et de vastes

dépendances.

Ce seigneur — cultivateur — se livra à l'élevage

des animaux pour le marché de Québec.

M. Harbottle appartenait à une très bonne famille d'Angleterre et il vécut à Cumberland en véri-

table gentilhomme et en grand seigneur.

Les premiers colons de langue anglaise qu'il attira sur ses terres vers 1823, furent Robert Gillespie, John Stephenson et William Miller, qui occupèrent les trois premières terres du deuxième rang, près de St-François, les deux premiers ne paraissent pas avoir demeuré bien des années à St-Georges.

Au décès de M. Harbottle, vers 1860, ses héritiers qui demeuraient pour la plupart en Angleterre négligèrent ce beau domaine qui fut vendu par le shérif de Beauce, le 28 octobre 1867, à M. Edward Harbottle Taylor, marchand, de Québec, un neveu de M. Har-

bottle.

Ce dernier s'occupa aussitôt de sa nouvelle pro-Priété à qui il rendit son ancienne splendeur.

Chaque année M. E. H. Taylor et son épouse venaient passer quelque temps au manoir Harbottle.

Depuis sa mort, ses soeurs, Mlles Taylor, sont venues l'occuper chaque été, pendant deux ou trois

mois, jusqu'en 1925.

M. Ed. H. Taylor est décédé à Québec, le 28 février 1906. Ses soeurs, Mlles Margaret-Jane, Helen et Eva-Isabella héritèrent du manoir, et M. Thomas John Taylor, son frère, du domaine et du fief Cumberland qu'il administrait avec habilité depuis 1872.

Les seigneurs Harbottle et Taylor ont emporté avec eux à Cumberland leurs moeurs et leurs coutumes, et s'y sont créé un véritable "home", ayant même un temple, où un ministre de leur religion vient depuis un grand nombre d'années y faire les cérémo-

nies religieuses deux fois par mois.

Les Anglais et Ecossais de Cumberland comme ceux des autres parties de St-Georges ne se sont assimilés aucune des coutumes et usages des Canadiens, et d'un autre côté ceux-ci se sont montrés réfractraires à leurs usages, coutumes et idées.

Il est tout à fait extraordinaire de constater que pendant plus d'un siècle, ces gens de langues et d'idées différentes aient vécu en se côtoyant chaque jour sans qu'il n'en ait jamais résulté aucune rivalité ni

froissement.

En 1915 et 1917, M. T. J. Taylor vendit une grande étendue de terrain boisé dans Cumberland à M. Joseph Gagnon, marchand de bois, de St-Georges, Beauce.

## Les premiers colons de Cumberland

Le major Skene commença à concéder les terres du premier rang de Cumberland par actes devant le notaire P. L. Duchesneaux, le 10 juillet 1790, les quatre arpents sur trente-trois, voisines de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil à Charles Doyon et les trois arpents suivants sur trente-trois, et l'île aux chevaux à Joseph Loubier. Ce furent les deux premiers concessions dans ce fief.

De 1807 à 1810, d'autres terres du même rang furent concédées par M. Skene à Thomas Roy, Pierre Thibodeau, Jos. Doyon fils de Charles, Pierre Bolduc, Prisque Champagne et à Pierre Paré.

Le premier février 1823, M. Harbottle concéda une autre terre dans le même rang à Frs. Doyon et à son épouse Marguerite Rodrigue, par acte devant le notaire F. Verreault.

Tous ces premiers censitaires de Cumberland venaient de St-François.

Le cadastre seigneurial de Cumberland nous donne les noms des propriétaires-censitaires de ce fief en 1857, comme suit:

1er rang du nord-ouest au sud-est: Jean-Bte Poulin, Urbain Grondin, Honoré Bolduc, Ann McIntyre épouse d'Edouard Scully, Joseph Poulin, Magloire Morin, Olivier Morin, Veuve Anselme Roy, Veuve Gaspard Roy, Godfroid Paquet, Sylvain Champagne, Jean Veilleux, Evariste Thibodeau, David Roy, Pierre Veilleux, Augustin Fortin, Urbain Grondin, J.-Bte Poulin, Georges Poulin et Veuve Louis Poulin.

Dans les rangs deux à six étaient établis les colons de langue anglaise venus ici à la sollicitation du seigneur Harbottle. Voici leurs noms:

Jonathan Lawryson, Anthony et William Miller, Patrick Redmond, James White, Mathew Moonan, Peter, George et Thomas McIntyre, William Mulhall, Robert Harbottle, Thomas Wintle, Robert et John Brack, Patrick Sands, Robert Maines, James Lawryson.

Les Scully, McIntyre, Miller, Redmond, Moonan, White et Mulhall, ainsi que les Canadiens étaient catholiques, les autres censitaires, presbytériens ou anglicans.

### Aspect particulier du fief Cumberland

La partie de Cumberland qui touche à la Chaudière est en tout semblable aux terrains qui bornent à cette rivière. Tout autre est le territoire sis en arrière du premier rang. L'aspect de cette arrière Partie de Cumberland a un cachet tout à fait particulier qui ne se rencontre à nulle part ailleurs dans la Province de Québec. Des savanes assèchées, couvertes de plantes et de fleurs sauvages et où on recueille beaucoup de bluets, avoisinent d'immenses prairies où pousse le foin en abondance, ici et là quelques rares établissements de cultivateurs éloignés les uns des autres. Puis de grandes étendues de terrain presque stérile bordées de touffes d'arbres rabougris qui dépassent à peine vingt à trente pieds au milieu desquels s'élèvent quelques grandes épinettes qui font contraste avec les bouleaux, peupliers, petites épinettes rouges et souffreteuses qui semblent manquer d'air et de fraicheur pour se développer. A partir du nord-est du premier rang le chemin est tortueux

et traverse ce pays de savanes, de prairies et d'arbres chétifs qui laissent au voyageur une impression presque de terreur. Après avoir parcouru trois à quatre milles dans ce pays rustique et sauvage le tourisme apercoit tout à coup une des plus belles résidences de la Beauce, que le seigneur actuel M. Thos. J. Taylor a construite en 1917. Tout à côté de ce petit château, sur une élévation, encadrée d'une touffe de bouleaux géants, s'élève une petite église en maçonnerie de pierres des champs, surmontée d'un clocheton carré et tout bas. On prétend que cette église est dans le genre de celles des campagnes d'Angleterre. été élevée sur un terrain donné par M. Harbottle à la "Church Society of Quebec" en 1847, et construite probablement la même année. Elle est dédiée au culte de l'église d'Angleterre et mériterait d'être examinée par les membres de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec. Elle a un caractère religieux et imposant, et grâce aux soins de la famille Taylor, elle est en très bon état. C'est la plus vieille église en pierres de la Beauce, soit protestante ou catholique.

Tout à côté de la résidence de M. Taylor existe encore une partie du manoir Harbottle. Cette antique demeure bâtie vers 1840, était une vaste maison de pierres, à deux étages avec toit pointu, il n'en existe à présent que la moitié, où il y a encore cinq grands foyers de cheminée.

Elle était une véritable résidence seigneuriale avec de vastes salles et grand nombre d'autres pièces. Ces ruines sont encore très intéressantes à voir.

A quelques pas de là coule la petite rivière Cumberland qui fait mouvoir moulin à farine et à scie, et un générateur électrique qui fournit lumière et moteur au manoir Taylor et à ses dépendances.

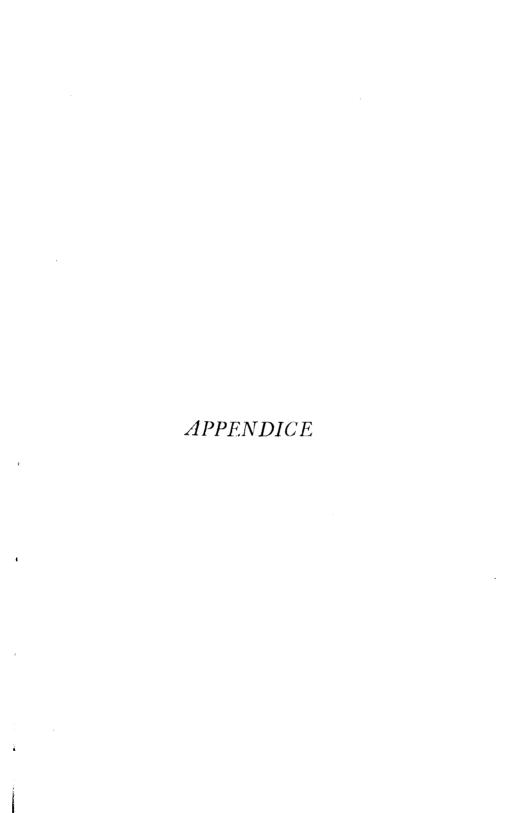
Le seigneur actuel M. Thomas J. Taylor est depuis 48 ans, maître de poste de Cumberland, et y reçoit la malle trois fois la semaine, et avec le téléphone qu'il a chez lui et un arrêt du Québec Central à un demi mille de sa résidence, il est en communication continuelle avec les grands centres.

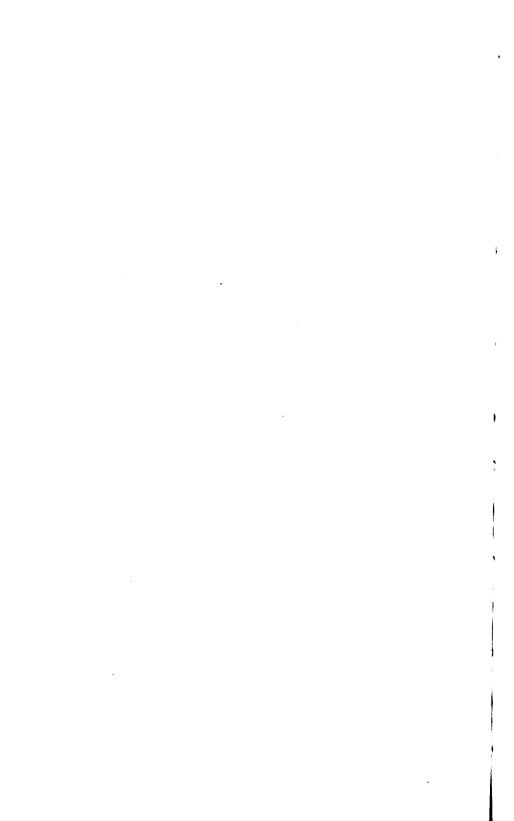
De tous ces censitaires de nationalité européenne, dans St-Georges et du chemin Kennebec, plus des neuf-dixièmes ont déserté la région beauceronne pour aller se fixer dans les Cantons de l'Est, l'Ouest ou l'Ontario. Aussitôt que l'un d'eux désirait vendre sa ferme un Canadien s'empressait de l'acquérir, quelqu'en fut le prix élevé. Actuellement il ne reste que quelques familles anglaises, écossaises ou irlandaises dans cette partie de la Beauce et cependant, il y a cinquante ans à peine, on y comptait plus de cent cinquante familles.

La prophétie de Lord Dorchester s'est réalisée ici comme ailleurs dans la province. Ce sympathique gouverneur n'a-t-il pas prédit que les Anglais ne pourraient habiter que dans les villes, et que les Canadiens résideraient non seulement dans les villes mais peupleraient les campagnes de la province de Québec, que seuls ils pouvaient y vivre contents et heureux de leur sort, malgré les rigueurs du climat et les rudes

ravaux de la culture régionale.

Nous pourrions ajouter qu'aussi longtemps que les Canadiens cultiveront les terres de la vallée de la Chaudière, et que les forêts de cette rivière seront conservées, le pays de la Beauce sera prospère et beau à voix





#### CERTIFICAT DE MARIAGE DE MADAME AUBERT GAYON, 1ère SEIGNEURESSE DE LA SEIGNEURIE AUBERT GALLION

1711-12 oct.—"Le douzième octobre (1711) en Vertu de dispense accordée par Notre Saint Père le Pape Clément Onzième pour le 3e degré de parenté (consanguinité), et de deux bans par Monsieur Grandelet, Grand Vicaire de Québec, et avec la permission et consentement de M. . . . Thiboust, Curé de Québec, J'ay célébré les mariages suivants, d'entre M. Mastré François AUBERT, Conseiller au Conseil Supérieur de ce pays, veuf de Desfinte Dame Ane Ursule Denis, d'une part, et Damoiselle MARIE THEREZE GAYON, fille des desfunts Me. Pierre Gayon et Damlle. Thereze Juchereau, Bourgeois tous de Québec, d'autre part, pour premier mariage. Le second a été de Me. Pierre Aubert, Ecuyer Sieur De Gaspé, Veuf de desfunte Damoiselle Jaqueline Catherine Juchereau, d'une part, et Damoiselle Angélique Le-Gardeur, fille de Mons. Pierre Noël LeGardeur et de Dame Magdelene Boucher, de la paroisse de St. Antoine de Pade, d'autre part... en présence de Mr. Ignace Juchereau, Ecuier Seigneur de ce lieu de Beauport... Pierre Robineau, Ecuier Seigneur de Becancour, Jean Baptiste Celoron, Ecuier Sieur de Blainville, tous signé."

ŧ

Rolling (Signé) "Celoron de Blainville, Robineau de

Becancour, Dujoridon, Aubert de Gaspé."

 $L_{angevin}$ ). (Extrait des Archives de Beauport par l'abbé

### DONATION PAR J. G. PFOTZER A Mgr SIGNAY, 29 OCTOBRE 1830.

Par devant les notaires publics en la province Bas Canada résidents à Québec, soussignés, Fut présent, Georges Pozer, Ecuyer, Seigneur

de la Seigneurie d'Aubert Gallion, d'autres lieux, demeurant à Québec, lequel a volontairement donné par donation entre vif et irrévocable en la meilleure forme que faire se peut et s'oblige garantir de tous troubles, dons, douaires et de tout autre trouble et empêchements généralement quelconques, excepté néanmoins des troubles qui pourraient survenir au donateur ci-après mentionné en raison d'aucune éviction de la part des personnes qui prouveraient leur propriété sur les lots de terre ci-après mentionnés, par des actes authentiques, lesquels actes ledit Sieur Pozer annulle, par ces présentes autant que faire se peut. à l'Illustrissime et Révérendissime Joseph Signay, Evêque de Fussola, coadjuteur de Monseigneur l'Evêque de Québec, et Curé de Québec, demeurant à Québec, à ce présent et acceptant non en sa Qualité d'Evêque ni curé, mais pour lui personnellement donataire et pour ses héritiers et avant cause, savoir 10 Un lopin de terre situé en la Seigneurie d'Aubert Gallion, dans le district de Québec, dans le domaine de la dite seigneurie, au lieu appelé vulgairement la Famine, consistant en trois arpents de front sur dix arpents de profondeur, borné par devant au chemin du Roi, par derrière et d'un côté au Nord-Est au domaine du dit Seigneur Donateur et d'autre côté au sud-ouest à John Kacel, avec ensemble la bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

20 Un autre lopin de terre, situé au même lieu, de trois arpents de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à prendre du chemin de Roi qui divise le dit second lopin de terre du premier lopin ci-dessus désigné à gagner la Rivière Chaudière, borné par devant au dit chemin du Roi, par derrière à la Rivière Chaudière, rejoignant d'un côté au Nord-est audit domaine et d'autre côté au sud-ouest au dit John Kacel, circonstances.

Tel et ainsi que le tout est actuellement sans aucune exception et dont et du tout le dit donataire se déclare satisfait et content pour avoir le tout vu et visité appartenant au donateur par titres valables qu'il déclare avoir par devers lui et dont il s'oblige aider le dit donataire ses héritiers et ayants cause

toute fois qu'il sera nécessaire.

Pour par ledit donataire, ses dits héritiers et ayant cause jouir, faire et disposer des premisses cidessus en pleine propriété et en commencer la jouissance à compter de ce jour, à l'effet de quoi le dit donateur lui cède et transmet tous les droits de propriété et autres qu'il a et peut avoir sur les dits lopins de terre en la Censive et Mouvance du domaine de la dite Seigneurie Aubert Gallion relevant du dit donateur et chargé envers lui du cent seulement sans aucune autre rente ni redevance quelconques.

Cette donation faite à la charge par ledit donataire de clore seul à ses frais exclusifs les susdits lots de terre là où il se trouvera voisin du dit Seigneur

et mitoyennement avec ses autres voisins.

Cette donation faite à la charge par le dit donateur d'entretenir seul, ses hoirs et ayants cause, à perpétuité, à ses frais exclusifs, les routes, chemins et ponts dont les susdits lopins de terre pourraient être chargés e nraison de leur étendue, de manière que le dit donataire ni ses héritiers et ayant cause ne puissent être jamais troublés pour raison de tel entretien, qui ne sera obligé qu'à l'entretien du chemin qui est sur le front des dits lopins de terre. Cette donation a été ainsi faite pour donner à mon dit Seigneur Donataire un témoignage authentique de l'affection que le donateur lui porte. Telle étant en outre la volonté du dit donateur averti de l'insinuation

Car ainsi, etc. promettant, etc. Obligeant, etc. Renonçant, etc., fait et passé à Québec étude de Mtre Parent, l'an mil huit cent trente, le vingt-neuvième jour du mois d'octobre après-midi et ont signé lecture faite,

George Pozer,
Joseph Signay, Ev. de Fussola, Coadj.,
Curé de Québec,
F.-X. Vaillancourt,
Ant.-A. Parent, N.P.

## Cadastre abrégé de la seigneurie Aubert-Gallion

### PROPRIETAIRES-CENSITAIRES DE LA SEI-GNEURIE AUBERT-GALLION EN 1857

## Premier Rang, du Nord-Ouest au Sud-Est

	-		
1	Olivier Pepin	34 B	Joseph Rodrigue
2	Joseph Dutil	35	Joseph Rodrigue
3	Edouard Bégin	36	William Pozer
4	Pierre Lessard	37, 38	Domaine du seig.,
5	Alexis Morin	,	Lord Bishop, Qué-
6	François Rancour		bec.
7	Louis Rancour	39	La Fabrique de
8	Narcisse Morin		St-Georges
9	Gaspard Poulin	40	Georges Kahle
10	Bernard Grondin	$41~\Lambda$	Joseph Deblois
11	Thomas Rochefort		Jos. Plamondon
12	James Rocheford	42	Jérôme Rancour
13	Joseph Labbé	$\overline{43}$	Ernest Munkell
14	Joseph Cliche	44	Eusèbe Poulin
15	JBte Cliche	45	Adam Roy
16	Hubert Busque	46	Rémi Bolduc
17	Joseph Busque	47	JBte Bourque
18	JBte Veilleux	48	Georges Kahle
19	Chs-Léon Poulin	49	William Harvey
20	Archange Vachon	50	Pierre Poulin
21	Honoré Poulin	51	Thomas Rochefort
22	Pierre Cloutier	$5\overline{2}$	Joseph Veilleux
23	FEtienne Poulin	$\overline{53}$	Louis Veilleux
24	Isaac Poulin	54	Prisque Poulin
25	Jean Quirion	55	Alexis Rodrigue
26	Pierre Boulet	56	Alexis Rodrigue
27	Georges Pozer	57	Joseph Labbé
28	Jean-Olivier Roy	58, 59	François Lessard
29 A	Pierre Rodrigue	60	Jean Toulouse
$29~\mathrm{B}$	Alexis Rodrigue	61	Chs Létourneau
20	Louis Veilleux	62	Rémi Dulac
31	William Pozer	63	Jean Olivier Roy
32	Joseph Labbé	64	Léon Poulin
33	Alexis Rodrigue	65	Louis Veilleux
$34~\mathrm{A}$	John Harvey	66	Abraham Paré
		00	жиканаш т аге

# Premier Rang, du Nord-Ouest au Sud-Est

67	Alexis Rodrigue	$\begin{array}{c} 75 \\ 76 \end{array}$	Joseph Roy
68, 69	Alexis Rodrigue		Paul Turcot
70	Jean-Olivier Roy	77	Ernest Writter
71	John Gosselin	78	Gaspard Morin
72 73, 74	David Poulin Hubert Poulin	79	Henri Beader

# Deuxième Rang, du Nord-Ouest au Sud-Est

1 2 3 4 5 6 7 8, 9 10, 11 12 13 14 15	Pirre Jacques Edouard Bégin Lambert Morin Jean Pepin Alex. Grondin David Thibodeau Hilaire Veilleux Olivier Fortin Michel Pepin Paschal Labbé Olivier Bourque Bénoni Pepin Georges Poulin	$\frac{25}{26}$	Louis Pepin Charles Loulier Joseph Turcot Augustin Vachon Cyprien Poulin Isidore Quirion Louis Poulin Thom. McIntyre Joseph Fortin Jean-Olivier Roy Mic. McCullough John Kahle Pierre Boulet
---	---	-----------------	--

# Troisième Rang, du Nord-Ouest au Sud-Est

10 Antoine Labbé William Pozer, (nor 11 Charles Deblois concédés)	3 4 5 6 7 8 9 10	Sylvain Rancour Benj. Thompson Antoine Labbé	13 14 15 16 17 18	Georges Breton Olivier Poulin Luce Vachon Olivier Bourque JBte Veilleux Olivier Pepin Jean Poulin Joseph Fortin William Pozer,	(non
---	---------------------------------------	--	----------------------------------	--	------



## TABLE DE MATIERES

	Pages
Avant-propos	5
Première part e: la seigneurie d'Aubert-Gallion et ses pre-	
m'ers seigneurs et colons	
Deuxième partie: la Famille Pozer	
Troisième partie: les seigneurs et premiers censitaires	
d'Aub'n de l'Isle	
Seigneurie d'Aubin de l'Isle	69
Fief St-Charles de la Belle-Alliance	71
Fief Ste-Barbe de la Famine	73
Fief Cumberland	7/
Appendice	0.4

## INDEX

	Pages
Alford, Georges Albergatti-Vezza, Frs Luc d' Anderson, Frederick Richard Malcolm William Frederick Aubin de l'Isle, Nicolas Gabriel	32 12 58 58 58 69
Barrett, Kitty Steele	62
Cathcart, Dav'd  "Muriel Eileen Chesnay, Charlotte m. A. J. Aubert de la  "François Aubert de la  "Ignace François Aubert de la Collins, John	73 56 12 11 12 76
Deschambault, Marie-Anne Fleury Dodge, N. '' Elizabeth Doyon, Charles	13 28 32 72
Eskart, Jonathan '' Margaret Roberts	72 72
Ferguson, David	29
Gagnon, Joseph Gaspé, Joseph Aubert de Goslin, John Ernest '' John Pozer '' Margaret Beatrice Gosling, Joseph Grant, William	15 12 61 61 61 27 15
Hanna, James Godfrey '' Elizabeth Maria Hall, A. Harbottle, Edward Hatch, Winifred Hicks, Edith Kate	72 73 73 76 60 51

	Pages
Johnson, Edith	64
	75
Lacroix, Edouard	11
Lalando Gayon M. I herese de la	73
la Pollotorio Fanny	73
" Emile	50
Langlois, Ann Kate	51
" Rarbara Mary Ann	51
Benjamin John	50
( harles Brown	51
Charles Fisher	50
( harles Milhollth Plattell	50
Peter William Stephen Milbourn	51
Lery, Joseph Gasgard Chaussegros de	74
Lesueur, Mary	49
Lilliott, Edith Henrietta	57
John Turner	
Υ X X X mm	33
Victoria Isabella	
Lloyd Thomas	70
Lockett Florence Isabell Brooke.	12
Longueuil, La baronne de	1)
	20
McCallum, Colin	
McKee, Milbourn	
Milbourn, Ann	
Robert	
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
John Henry John Henry Ernest	. 26
Henry Alexander	. 27
Margaret	. 27
Will'am Ernest	
" William John	. 27
	(2
Nevanas, Lillian	. 0)
Owone T.	7.3
owens, James	
Pickel John	. 32
Philbrick Harriett Estella	. 57 60
Pozer, Andrew Milhourn	. 40
Ann Evelina	- نے
Annie	
" Caroline Henrietta	
Charles Henry	. 20
Charlotte	. 40
Christian Henry	. 40

		Pages
,,	Constance	50
,,	Dalene	62
,,	David	33
,,	David Gordon	رر 49
,,	Edith Hannietta	
,,	Edith Henrietta	55
,,	Edith Majorie	57
,,	Edwin	57
,,	Elizabeth	29
,,	Ernest	61
	Ernest Wilfrid	50
,,	Ethel Jane	50
,,	Evelina Georgianna	63
,,	Georges	29
,,	Georges Alford	57
,,	Georges Kenneth	57
,,	Georges Robert	40
,,	Georges Trafalgar	33
,,	Coorginana	
,,	Georgianna	32
,,	Gertrude Henrietta	62
, ,	Gladys Isabella	5 <i>7</i>
, ,	Hanna	33
	Hanna Gertrude	50
, ,	Henry Robert Milbourn	59
,,	Hugh Willoughby	61
,,	Ida Beatrice	58
, ,	Ida Elizabeth	61
, ,	Irena May	58
, ,	Jacob	28
, ,	Jacob, fils de William	32
, ,	Jacob Adolatus	
,,	Jacob Adolphus	57
,	James Milbourn Trafalgar	63
,	James Wliliam Nevanas	63
,	Jean Georges (Pfotzer)	20
	Johanna Barbara	50
,	John	32
,	John Adolphus	51
,	John Harold	63
,	Lillian Grace	60
,	Lillian Sarah	61
,	Mabel Evelina	61
,	Mabel Henrietta	5 <i>7</i>
,	Mary Ann	
,	Mary Goorgians	29
,	Mary Georgiana	36
,	Mary Georgiana, fille de Will. Milb.	51
,	Mary Magdelen	49
	Maud Irene	58
	Philipp Gordon	50
,	Phyllis Elizabeth	63

	Pages
"Richard Bruce "Richard Willoughby "Sydney Milbourn "William "William John "William Milbourn "William Secord "Yvan Powell, Lyman Bruce "Lyman "Monica May "William Douglas Prideaux, Edith Ann	63 29 52 36 64 57 64 63 64
Reed, Pansy Helen Rodrigue, Jean Ross, Donald  "Dunbar Edith Milbourn Ida Elizabeth Lillia Eileen Olive Ethelwynn Robert Arthur Robert J.  Robert Wilfred  William H. Rowat, Donald McKenzie  "Charles Andrew Donald John Pozer "Rhoda Isabel McKenzie	44 55 56 56 56 56 56 56 62 62
Salls, David Edna Secord, Laura Skene, Andrew Philipp Smith, Maria Sneider, Magdelene St-Mart'n, M. A. Josephte de l'Estringant de Stull, Mary Sutherland, M.	61 54 76 34 20 12
Taschereau, Jean Thomas  Sir Elzéar Henri Taylor, Edward Harbottle  James  James B.  Thomas John	77

	Pages
Thomson, Frederick ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	57 53 51 52 76
Walter, Brigitte Weary, Ernest ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	19 5.8 5.8 34 27 62 62
Yarborough Mary	34